

ÉDITION ② ① ② ⑤

## L'établissement public qui veille sur vos rivières

*Bilan de l'année précédente et perspectives  
d'action pour prévenir les inondations et préserver  
les cours d'eau des bassins de l'Arc, la Cadière,  
la Touloubre et du pourtour de l'étang de Berre.*

AVEC LE SOUTIEN DE :

# Arc, Cadière, Touloubre

## Trois fleuves côtiers qui font l'étang de Berre



← Ces 1200 km de cours d'eau façonnent nos paysages, apportent vie et biodiversité, et parfois, débordent de leur lit pour nous rappeler leur force.

# **Menelik\* veille sur eux avec passion et savoir-faire.**

*\* Notre établissement public agit au quotidien pour prévenir les inondations et préserver les cours d'eau des bassins de l'Arc, la Cadière, la Touloubre et du pourtour de l'étang de Berre.*

57 communes et  
2 départements  
concernés



1200 km de cours d'eau gérés

12 millions d'euros  
de budget annuel



29 agents  
au service  
des rivières  
et du territoire

## La méthode Menelik à l'œuvre

En 1982, quinze communes du bassin versant de l'Arc créaient le SABA pour unir leurs forces face au risque d'inondation. Quarante ans plus tard, le SABA est devenu Menelik, avec un territoire élargi aux bassins de la Cadière, de la Touloubre, et du pourtour des étangs de Berre et de Bolmon. Aujourd'hui, Menelik couvre un vaste territoire composé de 57 communes et façonné par 1 200 kilomètres de cours d'eau.

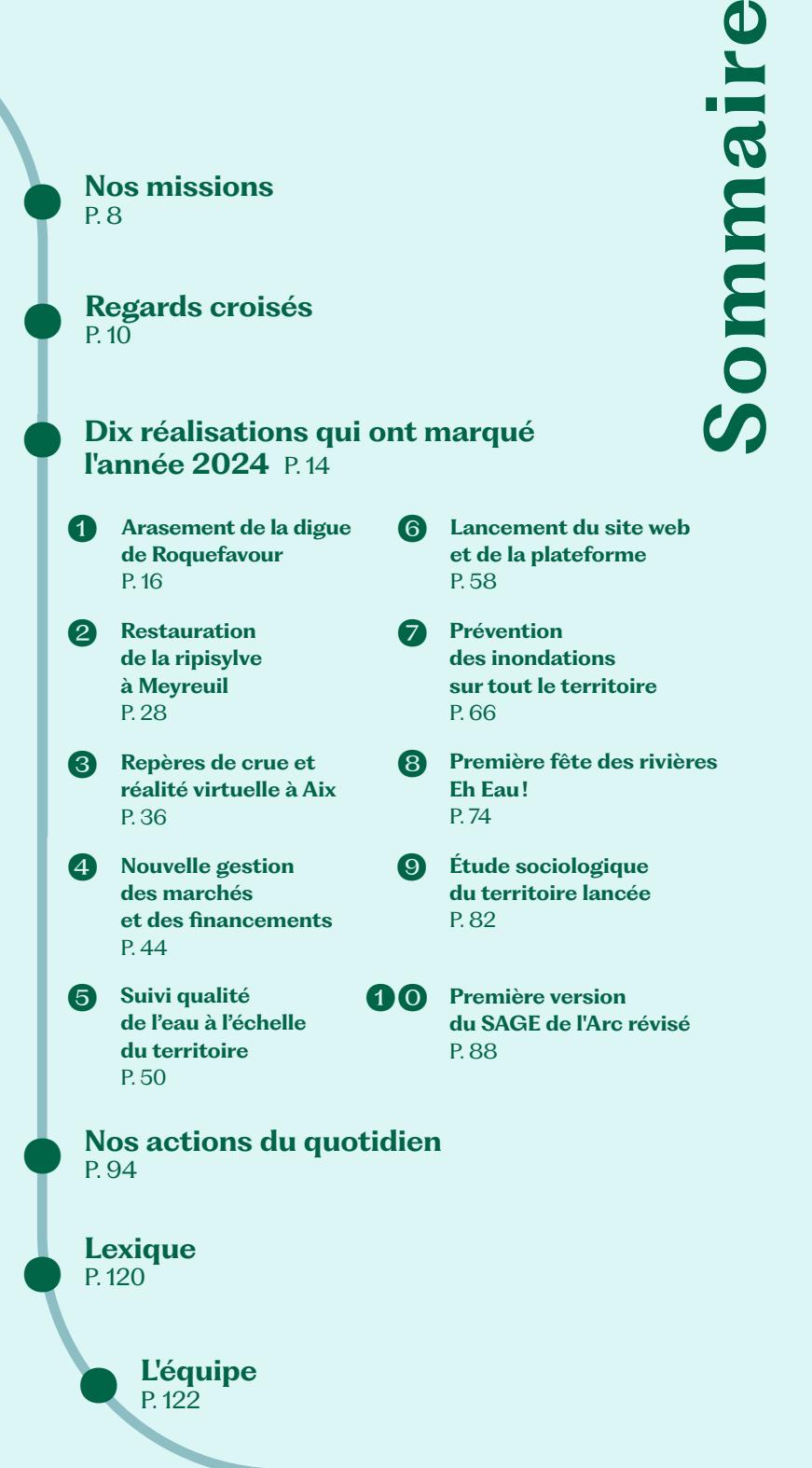
Un peu plus de deux ans après sa création, l'équipe est presque au complet, les nouveaux bassins sont pleinement investis, et les idées prennent vie. En 2024, plusieurs projets structurants se sont concrétisés: dépôt du PEP Menelik, validation de la première version du nouveau SAGE de l'Arc, déploiement de la campagne qualité à l'échelle du territoire... C'est aussi l'année où les premiers chantiers estampillés Menelik ont vu le jour, comme l'arasement partiel de la digue de Roquefavour et la renaturation des berges de l'Arc au Canet de Meyreuil.

Mais l'essentiel est ailleurs: dans la manière de faire. Une méthode qui s'affirme peu à peu, fondée sur la patience, la cohérence et la co-construction. En 2024, Menelik a confirmé ce qui fait son ADN: des projets techniquement solides, conçus pour répondre aux réalités locales, et portés avec les habitants et les acteurs du territoire. L'équipe rivalise d'imagination pour trouver des manières nouvelles de dialoguer avec chacun: lancement d'une étude sociologique, création d'une plateforme collaborative pour les citoyens et citoyennes, création d'une journée dédiée aux rivières...

L'année 2025 s'inscrit naturellement dans cette dynamique: poursuivre la structuration, mais surtout donner corps aux projets en cours et renforcer les liens avec tous les acteurs du territoire. Pour des rivières gérées de manière concertée, créative, intelligente — et pour réconcilier, durablement, l'humain et les rivières.

Une légende raconte que Menelik est le fils de la reine de Saba et du roi Salomon, fondateur d'une dynastie millénaire. Un clin d'œil aux racines de notre établissement, et à l'ambition qu'il porte pour les rivières du territoire.

# Sommaire

- 
- Nos missions**  
P. 8
  - Regards croisés**  
P. 10
  - Dix réalisations qui ont marqué l'année 2024** P. 14
    - ① Arasement de la digue de Roquefavour  
P. 16
    - ② Restauration de la ripisylve à Meyreuil  
P. 28
    - ③ Repères de crue et réalité virtuelle à Aix  
P. 36
    - ④ Nouvelle gestion des marchés et des financements  
P. 44
    - ⑤ Suivi qualité de l'eau à l'échelle du territoire  
P. 50
    - ⑥ Lancement du site web et de la plateforme  
P. 58
    - ⑦ Prévention des inondations sur tout le territoire  
P. 66
    - ⑧ Première fête des rivières Eh Eau!  
P. 74
    - ⑨ Étude sociologique du territoire lancée  
P. 82
    - ⑩ Première version du SAGE de l'Arc révisé  
P. 88
  - Nos actions du quotidien**  
P. 94
  - Lexique**  
P. 120
  - L'équipe**  
P. 122

# Nos missions



## Prévenir les inondations

Les crues font partie du rythme naturel des rivières. Grâce à un programme d'actions ciblé et à des interventions régulières sur le terrain, Menelik agit pour mieux anticiper les crues et réduire leur impact.



## Préserver la biodiversité

Au bord des rivières, la ripisylve offre refuge à une vie foisonnante : oiseaux, poissons, insectes... tout un monde que Menelik protège avec soin. Les poissons migrateurs, eux aussi, font l'objet d'une attention particulière.



## Animer les politiques locales de l'eau

La rivière est un élément vivant de l'aménagement du territoire. Menelik participe à la construction des règles locales, pour que les projets urbains, routiers ou agricoles respectent les milieux aquatiques et s'y intègrent durablement.



## Améliorer la qualité de l'eau

L'eau des rivières nourrit les sols, les nappes et les milieux aquatiques. Menelik suit sa qualité de près, grâce à des analyses régulières, et agit aux côtés des agriculteurs, des industriels et des collectivités pour limiter les sources de pollution.



## Gérer la ressource en eau

L'eau est une ressource précieuse, à partager équitablement. Menelik surveille les niveaux sur tout le territoire, en particulier lors des épisodes de sécheresse, et accompagne les acteurs locaux pour garantir un usage durable de l'eau.



## Informer et associer les citoyens

Nous avons tous une histoire avec la rivière, qu'on y pêche, qu'on s'y promène, ou qu'on se souvienne de ses crues. Menelik organise des événements et propose des outils participatifs pour que chacun puisse s'impliquer.

## Comme l'eau qui façonne peu à peu les paysages, Menelik creuse son sillon sur le territoire

Équipe élargie, premiers chantiers, documents stratégiques... En 2024, Menelik a franchi un cap. Deux ans après sa création, notre établissement public a trouvé sa formule: une manière de faire fondée sur l'écoute, la co-construction, la patience et la cohérence. Et cette méthode commence à porter ses fruits: les projets se concrétisent, les liens se tissent, les habitants s'impliquent. Marylène Bonfillon, présidente, et Céline Vairon, directrice de Menelik, reviennent sur cette année charnière.



### Comment résumez-vous l'année 2024 de Menelik?

Cette année, l'équipe et les projets se sont étendus. Désormais, Menelik emploie 29 personnes qui montrent une grande écoute et mènent énormément d'actions sur tout le territoire. Et c'est un défi, car nous gérons 1200 kilomètres de cours d'eau dont certains sont en zones urbaines, d'autres en zones agricoles, naturelles... Cette diversité rend la tâche aussi intéressante que complexe, car il faut être équitable tout en répondant aux enjeux spécifiques de chaque commune en matière de risque d'inondation et de protection des biens et des personnes. Néanmoins, deux ans après sa création, je crois que Menelik a convaincu: les élus ont compris que nous ne nous contentions pas de reprendre les activités du SABA autour de l'Arc, mais que nous travaillons bien sur l'ensemble du territoire.

Céline Vairon, directrice de Menelik

Même si j'ai toujours l'impression que ça ne va pas assez vite, 2024 a été l'année où des projets structurants ont avancé: le PEP Menelik, préalable au PAPI qui sera notre feuille de route sur le volet inondation pour les années à venir, a été déposé. La première version du SAGE de l'Arc révisé a été validée. L'étude sociologique du territoire est lancée, et commence déjà à alimenter nos activités... Côté opérationnel, l'agrandissement de l'équipe permet désormais de mener de front une multitude de projets: par exemple, le pôle Aménagement en mène actuellement une douzaine! Ainsi, même s'il a pu paraître long, il nous fallait prendre ce temps de préparation pour prendre connaissance de nos nouveaux bassins versants. Pour donner une image, dans le rapport d'activités de l'année dernière, je disais qu'en 2023 nous avions épluché les légumes, et qu'en 2024 nous allions préparer la soupe... Désormais, elle mijote et nous commençons à la déguster!

### Des événements ou projets qui vous ont particulièrement marqués en 2024?

CV↓

Je dirais l'avancée du projet autour de Roquefavour, avec les premiers travaux qui ont eu lieu en février 2024. Ce projet est emblématique de notre démarche. En effet, au départ, les riverains étaient très opposés à ce que l'on intervienne sur ce site à haute valeur sociale, patrimoniale, paysagère. Nous avons donc mené des ateliers et, le jour de la restitution, je me suis aperçue que non seulement ils avaient été embarqués et avaient compris notre manière de travailler, mais que certains étaient même devenus des défenseurs du projet! Cette expérience nous a confortés dans l'idée d'utiliser des méthodes de travail participatives, afin de porter des actions qui ont un sens technique, mais qui répondent aussi aux besoins du territoire et ses habitants!

MB↓

Je citerais aussi le développement du volet éducatif de Menelik. Les Parcours rivières ont un vrai succès, avec 1800 élèves qui y participent en 2024-2025. Il y a eu aussi la première édition de la journée Eh Eau, qui a permis d'inaugurer les repères de crues et de partager des moments festifs autour de l'Arc... On sensibilise par le ludique, afin que les élus et la population comprennent comment fonctionnent les cours d'eau, et contribuent à les protéger et à prévenir les inondations. Et ça fonctionne: ils sont au rendez-vous!

### Quelles sont vos perspectives pour 2025?

CV↓

Nous avons beaucoup de projets — dont certains très structurants — qui vont progresser en 2025. Je suis impatiente de voir ce côté opérationnel s'exprimer, se concrétiser par des travaux. J'espère ainsi démontrer à tous les élus et citoyens que prendre le temps de réfléchir, de consulter les acteurs pour concevoir nos projets nous permet d'aboutir à des solutions qui répondent aux besoins techniques liés au fonctionnement des cours d'eau, tout en ayant un vrai sens localement et en apportant quelque chose au territoire.

MB↓

2025 est aussi l'année de démarrage de plusieurs projets d'envergure: première expérimentation de l'opération «ALABRI», pour encourager les habitants à faire un diagnostic de vulnérabilité aux inondations de leur logement, lancement de notre plate-

forme collaborative pour mieux échanger avec les citoyens, publication de notre appel à projets auprès des associations afin de les encourager à nous aider à préserver les cours d'eau...

Cette année encore, nous confirmons notre volonté d'agir dans un esprit de grande ouverture vers le territoire, ses élus et ses citoyens — qui fait partie de notre ADN depuis le début. Avec toujours cette conviction qu'une rivière n'est pas qu'un objet technique: sur un territoire, elle représente autant un risque d'inondation qu'une source de biodiversité, d'activité économique, un endroit de plaisir, de vie, de partage pour les humains. Ce sont tous les aspects que nous cherchons à concilier dans tous nos projets.

**“Nous travaillons sur des sujets très sérieux, mais les élus nous laissent la liberté de le faire avec beaucoup de créativité: ainsi, dans notre quotidien, nous nous sentons libres d'inventer, de jouer. Cette légèreté nous permet d'imaginer de nouvelles manières, parfois peu communes, d'investir tous les citoyens dans la vie des cours d'eau.”**

Céline Vairon, directrice de Menelik

## “Développer le territoire tout en tenant compte du risque d'inondation et de la préservation de la biodiversité”

Chargée de la compétence Gemapi depuis 2018, La Métropole Aix-Marseille-Provence l'a confiée à Menelik sur une grande partie de son territoire. Olivier Vignoule, chef du service Gemapi de la Métropole Aix-Marseille-Provence, raconte cette collaboration.



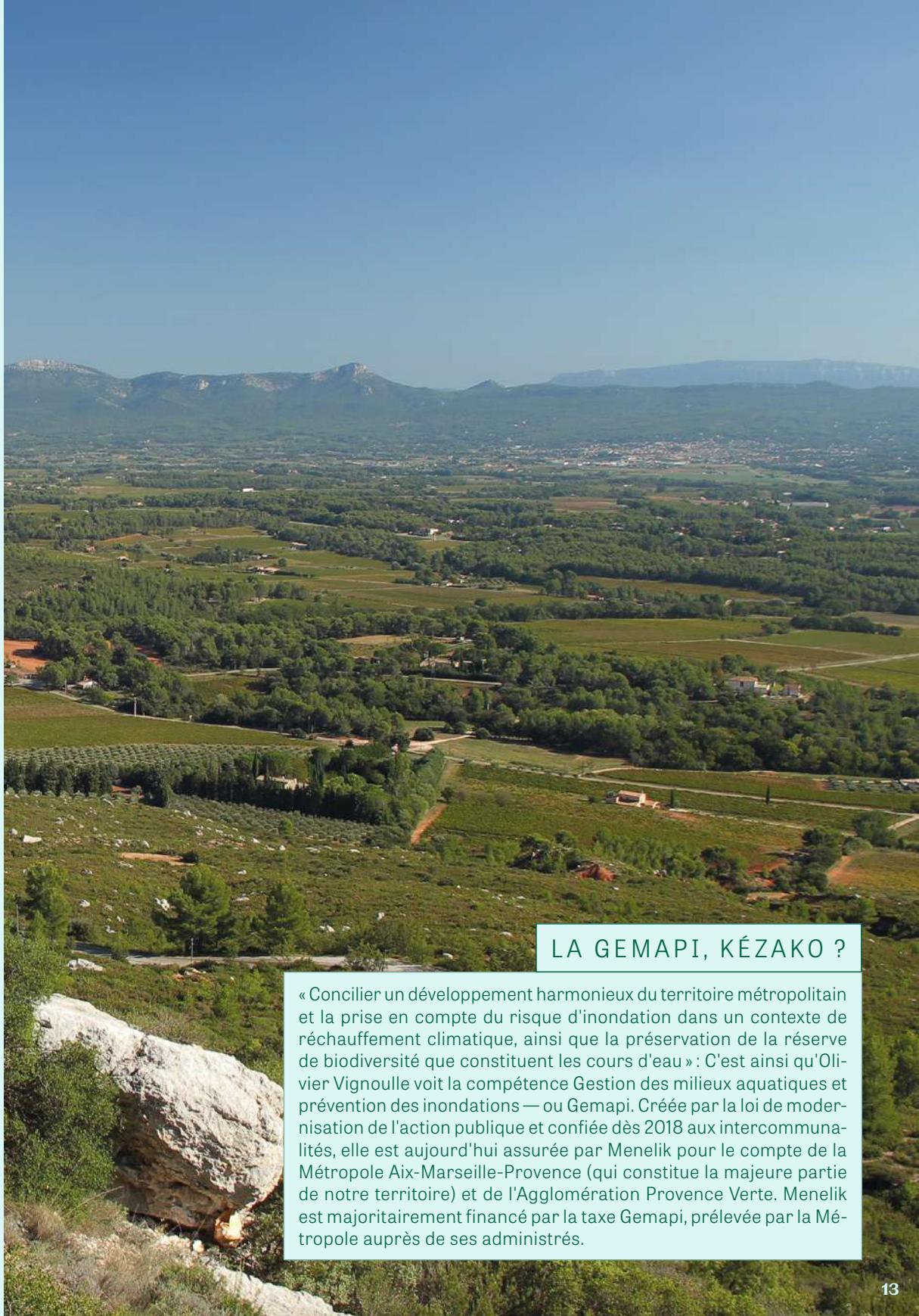
### Comment collaborent Menelik et la Métropole ?

Notre métropole couvre la majeure partie du territoire de Menelik. Les élus désignés par l'institution font partie du comité syndical. La Métropole finance en très grande partie les actions confiées à Menelik (études, travaux, opérations de sensibilisation...), grâce à la taxe Gemapi qu'elle prélève. Le service Gemapi, constitué de 12 collaborateurs, est mobilisé pour un grand nombre de missions en sus du suivi des activités des EPAGE : amélioration de la connaissance de l'aléa inondation sur les 92 communes du territoire métropolitain, développement des cellules de veille hydrométéorologique et modélisation, assistance aux communes et aux autres directions métropolitaines pour intégrer la prévention des risques d'inondation et la préservation des milieux aquatiques à leurs projets de développement, pilotage des actions en faveur de la désimperméabilisation, développement d'une stratégie foncière, portage d'un plan de gestion stratégique des zones humides, caractérisation des enjeux Gemapi des canaux d'irrigation, etc.

Olivier Vignoule — Service Gemapi Métropole

### Pourquoi avoir choisi de confier la compétence Gemapi à Menelik ?

En 2018, lorsque nous avons pris la compétence Gemapi, il existait déjà des établissements publics qui travaillaient sur cette question, étaient opérationnels et connaissaient le terrain. C'est pour garder cette proximité que nous avons choisi de leur confier cette nouvelle compétence, tout en les accompagnant dans l'extension de leur territoire : c'est ce qu'il s'est passé avec le Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA), qui est devenu Menelik et englobe désormais non seulement le bassin versant de l'Arc, mais aussi ceux de la Cadière, la Touloubre, et les cours d'eau qui se jettent dans les étangs de Berre et de Bolmon.

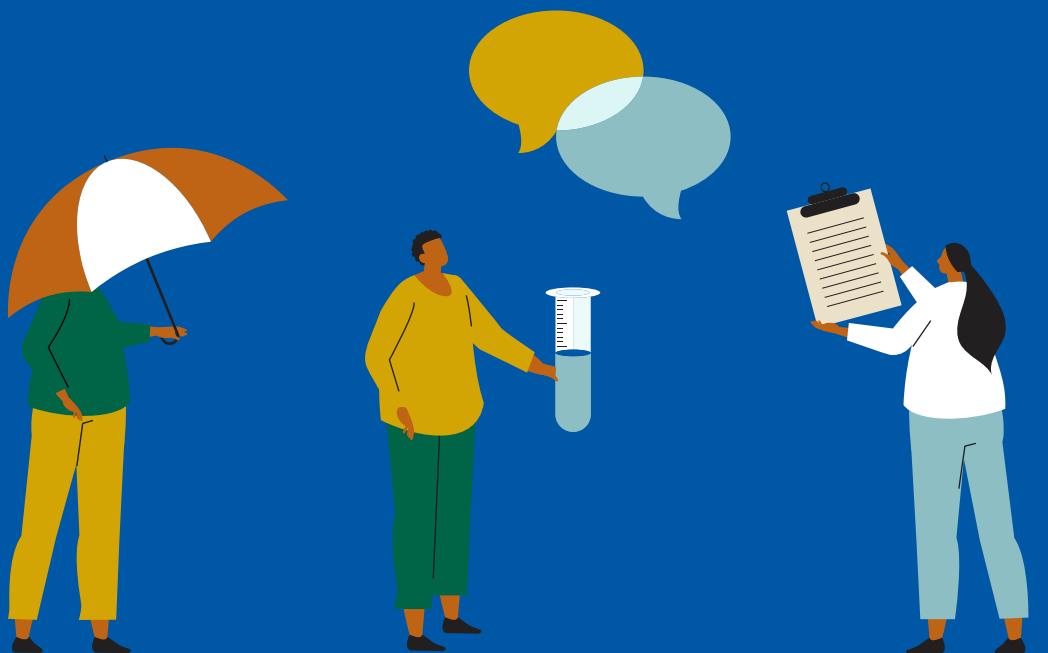


### LA GEMAPI, KÉZAKO ?

«Concilier un développement harmonieux du territoire métropolitain et la prise en compte du risque d'inondation dans un contexte de réchauffement climatique, ainsi que la préservation de la réserve de biodiversité que constituent les cours d'eau» : C'est ainsi qu'Olivier Vignoule voit la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations — ou Gemapi. Créée par la loi de modernisation de l'action publique et confiée dès 2018 aux intercommunalités, elle est aujourd'hui assurée par Menelik pour le compte de la Métropole Aix-Marseille-Provence (qui constitue la majeure partie de notre territoire) et de l'Agglomération Provence Verte. Menelik est majoritairement financé par la taxe Gemapi, prélevée par la Métropole auprès de ses administrés.

# Dix réalisations qui ont marqué l'année 2024

En 2024, Menelik a continué de grandir et de s'ancrer sur l'ensemble de son (vaste!) territoire. Chaque pôle a contribué, à sa manière, à faire avancer la gestion et la préservation des rivières. Cette sélection de 10 projets emblématiques donne un aperçu du chemin parcouru... et des dynamiques engagées par l'équipe.



PÔLES CONCERNÉS ↗



# Une zone d'expansion de crue restaurée à Roquefavour

LAISSER DÉBORDE L'ARC  
POUR RALENTIR LA CRUE

Lancé en 2019, le vaste projet autour de Roquefavour s'est matérialisé par une première phase de travaux en 2024: des brèches ont été ouvertes dans la digue qui empêchait l'Arc de déborder, redonnant à l'espace agricole qu'elle protégeait son rôle de Zone d'expansion de crue.

Avec ce projet participatif, Menelik atténue le risque inondation et favorise la préservation de la biodiversité à la fois par des interventions techniques, et par le rapprochement des citoyens et citoyennes — qui deviennent ainsi, eux aussi, des protecteurs des cours d'eau et de leur vie naturelle.



## POURQUOI ?

### À Roquefavour, des ouvrages hydrauliques qui augmentent le risque inondation et détériorent la biodiversité

Le projet de Roquefavour prend ses sources en 2019, avec un constat : sur ce site classé, lieu de promenade, de pique-nique et baignade se trouvent plusieurs ouvrages problématiques en matière de risque inondation et de continuité écologique.

→ **Un barrage**, n'ayant aujourd'hui plus d'utilité technique et économique, qui empêche la libre-circulation des espèces aquatiques et des sédiments... Dont l'anguille (*voir encadré P.31*)

→ **Une digue** en remblais de terre, érigée le long de l'Arc suite aux inondations de 1978 pour protéger un champ de l'eau... Mais qui supprime ainsi une Zone d'expansion de crue de l'Arc (*voir encadré à droite*) et augmente le risque d'inondation en aval, dans les zones urbanisées.

### Mais des ouvrages à haute valeur sociale, paysagère et patrimoniale !

Si la destruction pure et simple du barrage et de la digue aurait pu être une solution, leurs valeurs patrimoniale, sociale, paysagère, la rendaient inadaptée : le barrage est un ouvrage historique protégé par les Architectes des bâtiments de France, la digue accueille plusieurs arbres remarquables... Et le site en lui-même est un lieu de promenade très apprécié des locaux. C'est pourquoi nous avons pris le parti de consulter institutions, élus et citoyens pour un projet qui respecte

la nature autant que les humains et leurs usages. Avec un objectif : faire de Roquefavour un projet emblématique de la manière dont Menelik travaille.

## COMMENT ?

- Travaux sur la digue de Roquefavour
- Restitution de la participation des citoyens
- Lancement d'un questionnaire d'évaluation de la participation

### 3 espaces, 3 projets, 3 modes de participation

Roquefavour est un projet sur 3 espaces, conçus avec différents degrés de participation :

→ **Le barrage** a fait l'objet d'échanges avec les acteurs institutionnels, afin de construire un scénario qui restaure la continuité écologique du cours d'eau sans le supprimer complètement. Ainsi, il sera transformé — bien que ce scénario soit encore en attente de confirmation.

→ **La digue** a également fait l'objet d'une étude plus approfondie avec les acteurs institutionnels. C'est ainsi qu'il a été décidé qu'elle ne serait plus supprimée totalement mais seulement ouverte en plusieurs brèches, afin de laisser passer l'eau — et donc permettre à l'Arc de déborder dans le champ attenant — tout en sauvegardant les arbres remarquables et le paysage qui se trouvent sur le site.

→ **L'aménagement de la rive gauche** est entièrement co-construit par un laboratoire participatif créé pour l'occasion, incluant des institutionnels et des acteurs de la société civile. Deux ateliers ont eu lieu en 2023.

## RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DE CRUE DE L'ARC : L'UN DES OBJECTIFS DE MENELIK

Les Zones d'expansion de crue, ou ZEC, sont des secteurs naturels ou peu aménagés situés en zone inondable. En cas de crue, elles permettent à la rivière de déborder en dehors de son lit sans impact direct sur les habitations et infrastructures. En accueillant temporairement une partie des eaux en excès, les ZEC ralentissent les écoulements et réduisent l'intensité de la crue à l'aval. Elles sont un levier essentiel pour limiter les inondations, notamment dans les zones urbanisées. Sur le bassin versant de l'Arc, environ 600 ZEC ont été identifiées comme à préserver ou à restaurer. Le site de Roquefavour en fait partie : la reconnexion de son champ d'inondation à la rivière contribue à redonner de l'espace à l'Arc pour mieux se réguler.

“En 2021, une étude que nous avons menée a mis en évidence plusieurs centaines de Zones d'expansion de crue à restaurer sur l'Arc, qui pourraient permettre d'atténuer les débordements en aval. Celle de Roquefavour en fait partie.”

Étienne Marshall, responsable du pôle Restauration et aménagement.



À Roquefavour, nous intervenons avec des projets distincts sur trois espaces : le champ qui sert de Zone d'expansion de crue (à gauche), le barrage (que l'on distingue au centre) et la rive gauche à réaménager (à droite)

## En 2024, premiers travaux sur la digue !

Après 5 ans de préparation (consultations, études, demandes d'autorisation...), les travaux sur la digue ont commencé en février et se sont achevés en mars 2024. Sur ses 800 mètres de longueur, 4 brèches ont été ouvertes, d'une hauteur variant de 50 cm à 2,40 mètres. Les arbres remarquables ont ainsi été sauvagardés, et une partie de la végétation qui s'y trouvait a été mise de côté puis replantée sur le site. Quelques espaces ont aussi été végétalisés.

Résultat : d'après les modélisations, l'Arc peut désormais déborder dès la survenue d'une crue décennale. Le champ ainsi réouvert joue donc bien son rôle de Zone d'expansion de crue.



Revivez  
le chantier  
en vidéo !

240 m  
de brèches  
sur 800 m  
de digue

1200 m<sup>3</sup>  
de remblais  
évacués

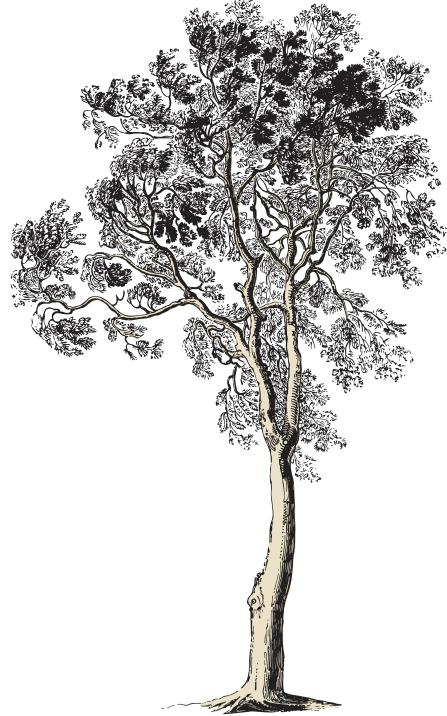
**1600 m<sup>2</sup>**  
**d'ensemencement**  
**supplémentaire**

**460 000€**

## Premiers retours sur la participation

Suite aux ateliers de co-construction qui ont eu lieu autour de l'aménagement de la rive gauche en 2023, une restitution a eu lieu en juin 2024. Les participants ont également été conviés à venir voir la digue tout juste arasée, et à une visite du barrage pour évoquer le projet en cours.

Mais surtout, la participation citoyenne doit faire l'objet d'une évaluation par questionnaire : les participants aux ateliers ont-ils apprécié cette participation, ont-ils eu la sensation de pouvoir s'exprimer, étaient-ils satisfaits de l'anonymat qui leur avait été proposé ? Objectif : évaluer si les modalités de participation proposées ont fonctionné... Et en tirer des enseignements pour les futurs projets de Menelik !



**150 pieds  
transplantés  
issus  
de prélèvements  
locaux**

**2500 m<sup>2</sup>  
de végétation  
et arbres  
remarquables  
sauvegardés**

#### DATES CLÉS

**2019 :** Démarrage des études du projet

**2023 :** 2 ateliers de concertation

**2024 :** Travaux d'arasement partiel  
de la digue et questionnaire d'évaluation  
de la participation en février

**2024 :** Restitution des résultats  
des ateliers et visite des travaux en juin

#### ET EN 2025 ?

**Suite de la participation...  
En attendant de nouveaux travaux**

En 2025, la concertation sur la rive gauche  
continue. Un scénario de travaux de transfor-  
mation du barrage devrait aussi être arrêté,  
et faire l'objet d'un atelier immersif.



*En raison de la valeur patrimoniale du site, une  
équipe d'archéologues a accompagné les travaux.*



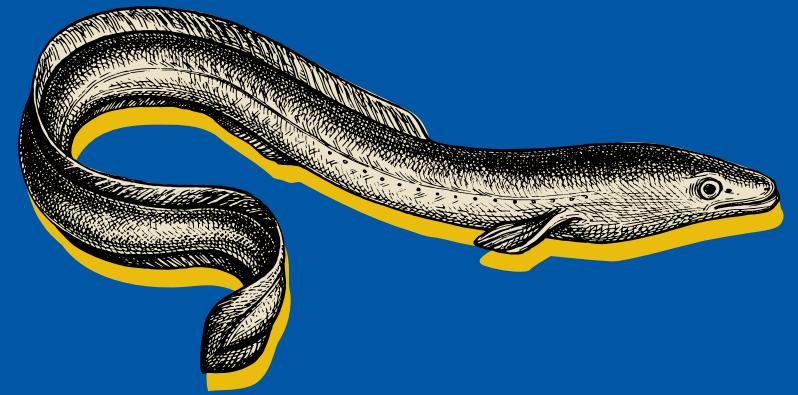
Des brèches allant de 50 cm à 2,40 m de hauteur ont été ouvertes dans la digue... Soit 1200 m<sup>3</sup> de remblais évacués!



L'aqueduc de Roquefavour, qui enjambe l'Arc, est l'un des plus grands ponts-aqueducs en pierre de taille du monde !

## L'ANGUILLE, UNE ESPÈCE À PROTÉGER

L'anguille européenne (*anguilla anguilla*) est une grande voyageuse : au cours de sa vie, elle navigue entre la mer des Sargasses... et les fleuves européens, dont ceux du territoire de Menelik ! Or, elle est menacée de disparition, entre autres à cause des ouvrages construits sur les rivières qui l'empêchent de circuler librement. D'où la nécessité de les enlever.



## La ripisylve de l'Arc restaurée au Canet de Meyreuil

POUR DES BERGES EN BON ÉTAT QUI CONTRIBUENT À PROTÉGER LE COURS D'EAU !

Restaurer une végétation de bord de rivière très abîmée, mais aussi faire évoluer les pratiques et usages du lieu pour qu'elle reste en bon état sur le long terme : c'est le double enjeu de ce projet dans le hameau du Canet de Meyreuil.

PÔLES CONCERNÉS ↗



**La protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines** est l'un des axes de la compétence Gemapi portée par Menelik sur le territoire. Nous y associons une sensibilisation des citoyens afin de les encourager à participer à cette protection.



## POURQUOI ?

### Une végétation très abîmée et des berges érodées

Ce projet de restauration prend son point de départ en 2022. Sur sollicitation de la Mairie de Meyreuil, Menelik se rend sur cet espace, à la fois lieu de promenade et Zone d'expansion de crue, et constate que la végétation y est très abîmée, voire absente. Deux causes principales sont identifiées : la forte fréquentation piétonne du lieu en haut de berge (balades, pique-niques, pêche...), mais aussi des pratiques de débroussaillage qui limitent la régénération de la végétation. Dans le cadre de sa mission de protection et de restauration des zones humides, Menelik se saisit de la question et conçoit un projet de renaturation.

**170 mètres de berges restaurées**

## COMMENT ?

- Aménagement des berges, renaturation du parc, diversification des écoulements
- Accompagnement du service Espaces verts de la Mairie dans de nouvelles pratiques d'entretien de la végétation
- Installation de panneaux pour sensibiliser les citoyens

### Des aménagements pensés collectivement

Concrètement, l'équipe s'est d'abord rapprochée de l'association locale des pêcheurs, ainsi que des élus et du service des Espaces verts de Meyreuil afin de penser des aménagements efficaces mais aussi compatibles avec les usages de la rivière. Au terme de plusieurs rencontres, un projet comprenant trois types d'interventions s'est dessiné :

→ **Aménagement des berges**, avec un retalutage visant à adoucir la pente et rendre possible une végétalisation, des plantations, mais aussi l'utilisation de techniques issues du génie végétal (*voir encadré P.39*) afin de mieux protéger la rivière et la ripisylve. Une partie de la berge a été laissée libre afin que les pêcheurs et les promeneurs puissent continuer leurs activités dans des zones délimitées.

→ **Renaturation du parc**, avec la plantation d'arbres et arbustes et la protection de certains espaces.

→ **Diversification des écoulements**, avec le dépôt de blocs rocheux dans le lit de la rivière, afin de créer des zones de repos et de remous - notamment pour les poissons.

Ces aménagements ont été réalisés entre novembre 2024 et février 2025.



*La mise en œuvre des fascines de saule commence d'abord par l'installation de pieux, qui maintiendront les fagots de branches.*



Du géotextile a été fixé sur la berge, afin de protéger le sol de l'érosion le temps que l'ensemencement prenne place.

## Un service des Espaces verts associé

Parallèlement, le service des Espaces verts de la commune de Meyreuil a bénéficié d'un accompagnement de la part de Menelik. Objectif: leur transmettre des pratiques d'entretien favorisant le développement de la végétation, notamment en limitant au maximum les débroussaillages. La présence de la végétation pouvant provoquer l'accumulation de déchets en cas de crue, Menelik s'est aussi engagé à venir prêter main forte aux services Espaces verts si besoin.

## Sensibilisation et suivi

Pour sensibiliser les citoyens à la présence et la fragilité de cette végétation de rivière, des panneaux ont été installés par le pôle Information et communication. Parallèlement, l'ensemble de la démarche a largement été documenté par l'équipe du pôle Végétation, afin de faire de ce projet un projet vitrine pour d'autres collectivités qui auraient besoin de restaurer leur ripisylve pour des raisons écologiques.



Découvrez le travail de nos techniciens dans notre podcast *Eaux-vives*

+ 229 plants dans le parc  
+ 354 en berge

100 000€ de budget

## DATES CLÉS

**2022** : À la demande de la commune de Meyreuil, premières réunions

**2023** : Élaboration du projet, demande d'autorisation, etc.

**novembre 2024**  
**- février 2025** : Travaux

## ET EN 2025 ?

### Surveiller l'évolution de la végétation et continuer la sensibilisation

Le projet est désormais dans sa phase de suivi : nous restons attentifs aux premiers retours des citoyens et nous suivons l'évolution de la végétation, afin de faire de nouvelles plantations si besoin. L'installation de nouveaux panneaux de sensibilisation est aussi envisagé



*Fascines*: Les fascines de saule sont des aménagements constitués de fagots maintenus à l'aide de pieux. Elles visent à protéger la berge tout en aidant au développement de la végétation.

## QU'EST CE QUE LE GÉNIE VÉGÉTAL ?

Le génie végétal consiste à utiliser les propriétés mécaniques ou biologiques de végétaux pour répondre à des problématiques écologiques ou anthropiques. Dans le cas de ce projet, c'est par exemple utiliser des fascines de sol.

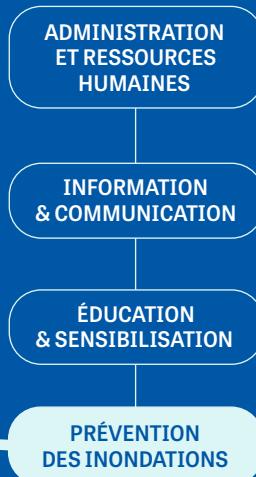
“Outre l'aspect technique de la renaturation, ce projet vise aussi à sensibiliser les citoyens à l'importance de la végétation en bord des cours d'eau... Pour les inciter à en prendre soin!”

*Ugo Lepoix, technicien de rivière*

# Premiers repères de crue et réalité virtuelle installés aux Milles

POUR RAVIVER LA MÉMOIRE DES INONDATIONS PASSÉES !

Projet né en 2023, les premiers repères de crue assortis de simulations d'inondation en réalité virtuelle ont été inaugurés dans le quartier des Milles à Aix-en-Provence en octobre 2024. Objectif: matérialiser le risque inondation afin de sensibiliser les visiteurs du site.



Les repères de crue s'inscrivent dans le premier axe du Programme d'études préalables (PEP) de Menelik: Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation. Le fait de visualiser les conséquences d'une crue contribue en effet à adopter des comportements et pratiques qui, au final, limitent ce risque.

## POURQUOI ?

### Visualiser les crues et leurs effets

Visualiser les crues passées et celles qui pourraient arriver, afin de développer la culture du risque (*voir encadré P.47*): c'est l'objectif des repères de crue. Inscrite dans le Code de l'environnement, leur pose a pour but de raviver cette mémoire par la visualisation, afin d'inciter les citoyens à adapter leurs comportements (ne pas sortir en cas d'alerte, entretenir leurs berges...), mais aussi d'encourager les élus à prendre le risque en compte dans leurs politiques publiques — l'urbanisme en premier lieu.

Sur le territoire de Menelik, ce projet a d'autant plus de sens que les crues majeures restent anciennes... Et leur mémoire tend à s'effacer. Ce qui n'empêche pas le risque d'exister !

## COMMENT ?

- 2 sites équipés de repères de crue et d'une simulation d'inondation en réalité virtuelle
- Une inauguration de ces équipements lors de l'événement Eh Eau !

### 3 types de marquages, physiques et virtuels

Accompagné d'un bureau d'études, Menelik a amorcé en 2023 un travail de sélection de sites pertinents, d'abord sur l'Arc, puis sur tout le territoire, pour implanter trois types de supports:

- **Des repères de crues historiques**: des macarons qui rendent visible la hauteur d'eau réellement atteinte lors de crues passées.
- **Des repères de crues modélisées**: des macarons qui matérialisent le niveau d'eau qui, d'après les modélisations, pourrait être atteint en cas de crue centennale.
- **Des simulations de crue en réalité virtuelle**: en un point précis et à partir d'une modélisation, une simulation de crue centennale en vidéo est réalisée. Elle peut être vue sur ordinateur, smartphone ou casque de réalité virtuelle, in situ ou à distance, et permet de visualiser les effets concrets d'une crue sur son environnement direct: hauteur d'eau, ouvrages engloutis, force du débit, etc.

Quelques sites ont été sélectionnés dès 2023, et une analyse selon différents critères (lieux les plus à risques, visibilité des repères de crue, faisabilité de leur pose...) devrait aboutir à une liste d'une vingtaine d'autres sites à équiper de l'un de ces trois supports — ou des trois.

Pour la réalité virtuelle, Menelik s'est entouré de Pierre Scholl, spécialiste des risques naturels et vidéaste, en association avec différents partenaires: la Direction régionale



Les premiers repères de crue posés aux Milles étaient de deux types: repères de crues centennales ayant eu lieu, et repères de crues centennale pouvant arriver, avec des hauteurs d'eau établies d'après une modélisation.



de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) PACA, La Mission interrégionale inondation arc méditerranéen (MIIAM), et l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFCNT).

## En 2024, deux sites équipés

Le projet a pris forme sur deux sites:

→ **Aux Milles Village**, quartier d'Aix-en-Provence, une marque historique de crue était entretenue par les habitants sur le lavoir, en mémoire de la crue de 1935. Menelik y a posé quatre repères de crue: deux sur le lavoir (l'un historique, l'autre correspondant à une crue centennale modélisée) et deux autres sur le pont Marcel Roche tout proche, selon le même principe. C'est également à cet endroit qu'a été réalisée la première simulation en réalité virtuelle d'une crue centennale, visible sur place grâce à un smartphone.

→ **À Berre l'Étang**, sur la place de la Mairie, une modélisation d'une crue centennale a été menée sur un site symbolique, touché en 1978 par un événement majeur à l'origine de la création du SABA (devenu Menelik). Les données issues de cette étude ont permis de produire une simulation en réalité virtuelle et de visualiser les niveaux d'eau qui pourraient être atteints.

Un troisième site situé à Gardanne est d'ores et déjà identifié et devrait faire l'objet d'une simulation en réalité virtuelle et d'une pose de repères de crue.



Testez la réalité  
virtuelle

## 500 personnes à l'inauguration des Milles

Les repères de crue des Milles ont été inaugurés le 12 octobre 2024 lors de l'événement Eh Eau!, une journée grand public organisée par Menelik dans le cadre de l'événement national «Tous résilients face aux risques» (voir projet Eh Eau en page 79). Environ 500 habitants et élus ont ainsi pu, entre autres, expérimenter une crue centennale *in situ* grâce aux casques de réalité virtuelle mis à disposition près du pont Marcel Roche.

## 3 simulations de crue en réalité virtuelle



120 000€ pour l'étude et la pose de repères de crue sur 20 sites

### DATES CLÉS

**2023:** Réflexion puis sélection de 3 sites pertinents pour la pose de repères de crue accompagnés d'une modélisation en réalité virtuelle.

**septembre 2024:** Pose des premiers repères de crue dans le quartier des Milles.

**12 octobre 2024:** Inauguration des repères de crue et de simulation en réalité virtuelle aux Milles, lors de l'événement Eh Eau!

### ET EN 2025 ?

#### Sélection d'une vingtaine de sites à équiper de repères de crue

En 2025, la simulation en réalité virtuelle devrait être finalisée sur le site de Gardanne. Et d'ici fin 2026, tous les repères de crue devraient être posés : à Berre-l'Étang, à Gardanne, mais aussi sur vingt sites supplémentaires, dont la sélection sera affinée avec un bureau d'études.

### QU'EST-CE QUE LA CULTURE DU RISQUE ?

La culture du risque désigne la place occupée par le risque dans les représentations mentales collectives d'une population. Elle repose à la fois sur la mémoire du risque (la transmission de la connaissance collective des catastrophes ou des aléas passés) et sur la connaissance du risque (par l'expérience ou par la transmission, l'information, la prévention). Les repères de crue et les simulations d'inondations entrent donc pleinement dans notre objectif de développement de la culture du risque !

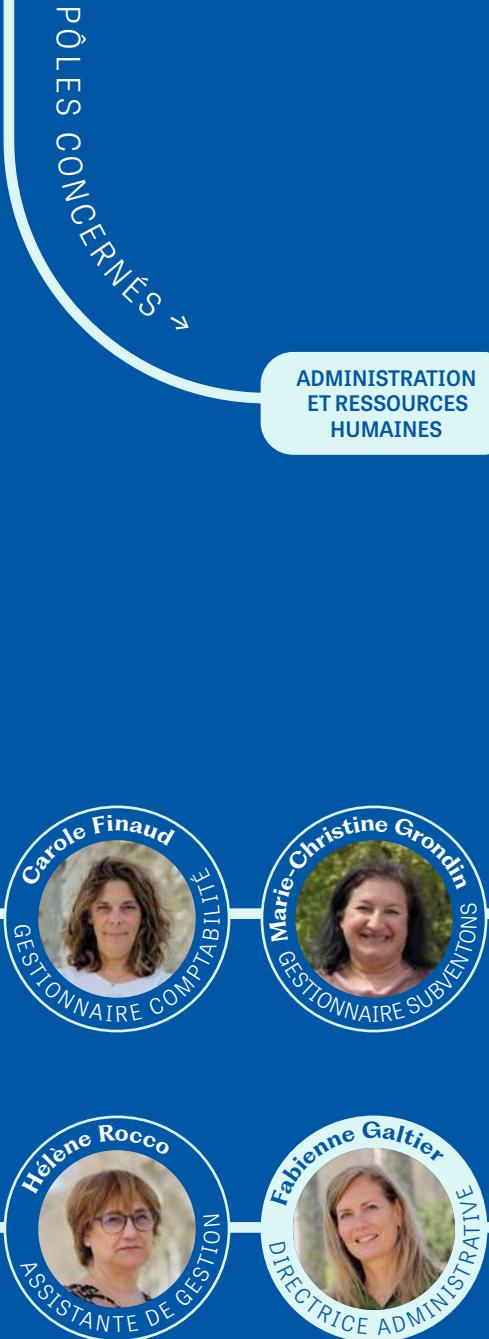
“Nous devenons plus conscients d'un risque quand nous sommes sensibilisés via le corporel, le physique. Dans le cas d'un repère de crue, le fait de pouvoir se mettre à côté et se comparer au niveau de l'eau qu'une crue peut atteindre alimente la culture du risque”

Yacine Haddou, chargé de mission Inondations

# Un nouveau système de gestion des financements et des marchés

STRUCTURER POUR FLUIDIFIER  
L'ADMINISTRATIF

Coulisses invisibles, mais indispensables, le pôle Administration s'est pendant longtemps adapté aux projets et au rythme de l'équipe. Mais dans un contexte de croissance rapide de Menelik et de ses activités, il lui a fallu instaurer un fonctionnement plus structuré dans les demandes de financements et les marchés... Afin de continuer à allier souplesse et efficacité.



## POURQUOI ?

### Une gestion des subventions et marchés au cas par cas qui devenait complexe

En 2022, lorsque Menelik a été créé, l'équipe se composait de 9 personnes. Les marchés et les demandes de subventions étaient alors gérés projet par projet, par les chargés de mission, en lien avec le pôle administratif qui s'adaptait. Mais Menelik est passé, en quelques années, d'une équipe de 9 à 29 personnes menant une multitude de projets, rendant cette gestion au cas par cas complexe et chronophage, tant pour les chargés de mission et techniciens que pour le pôle administratif qui travaillait dans une urgence permanente.

C'est pourquoi, en 2024, l'équipe administrative a entamé un grand chantier de rationalisation des procédures, tout en s'attachant à rendre visible et compréhensible son organisation afin que l'équipe adhère à ces nouvelles manières de fonctionner.



## COMMENT ?

- Recrutement d'un agent dédié aux subventions
- Recensement des subventions et mise en place d'un système de gestion des financements
- Changement de la plateforme de gestion des marchés
- Création, en interne, d'une « Cellule des marchés »

### Pour les subventions, un recrutement et un vaste état des lieux

Cette volonté de structuration s'est d'abord incarnée dans l'équipe, avec le recrutement de Marie-Christine Grondin, gestionnaire des subventions, durant l'été 2024. Sa mission: suivre tous les dossiers de financement, fournir les pièces complémentaires, vérifier et anticiper les délais de paiement... Mais surtout imaginer un mode de fonctionnement plus fluide, plus efficace et plus compréhensible pour le reste de l'équipe. À son arrivée, elle a ainsi fait un vaste état des lieux des subventions en cours et à venir. C'est à partir de cet inventaire qu'elle a construit un système de gestion des financements, comprenant une clarification des procédures pour l'équipe administrative, mais aussi de réflexes à acquérir pour les chefs de projet: délais pour fournir les pièces, rigueur sur la communication de certains éléments, etc.

### Pour les marchés, un nouvel outil et une cellule interne dédiée

Même démarche menée par Carole Finaud, côté marchés publics. Alors qu'en 2022, quelques marchés étaient lancés chaque année, ils étaient



Le comité syndical se réunit régulièrement pour délibérer et valider les orientations proposées par l'équipe. Elles sont ensuite mises en œuvre... Et atterrissent, d'une manière ou d'une autre, au pôle Administratif!

**“Avant, chaque pôle s’occupait de ses propres marchés et financements; nous étions là en support, et l’équipe ne comprenait pas toujours ce que cela impliquait pour nous. Aujourd’hui, les procédures sont mieux cadrées, donc facilitées, et notre rôle est plus clair.”**

*Carole Finaud, Gestionnaire comptabilité*

une trentaine en 2023 et en 2024 ! Or, une augmentation du nombre de marchés signifie aussi une augmentation du nombre de dossiers à constituer et à traiter, des délais légaux à respecter, des relances, des questions à poser et à recevoir, des prestataires à contacter... Et toutes ces démarches ne peuvent être effectuées au fil de l'eau — sous peine de travailler dans l'urgence permanente. Dès 2023, le pôle a donc opté pour une plateforme de marchés publics plus complète que la précédente, qui permet d'effectuer presque toutes les démarches sans passer par les mails. Elle centralise ainsi toutes les informations liées à un marché, facilitant le suivi pour l'administration et pour les équipes. Cette traçabilité constitue aussi une protection juridique.

Enfin, en 2024, le pôle Administratif a créé en interne une « Cellule marchés publics ». Composée de deux personnes du pôle administratif et de deux personnes des équipes opérationnelles, sa mission est d'imaginer et mettre en place des procédures et un fonctionnement clair et structuré pour le lancement et le suivi des marchés; transmettre ces nouveaux modes de fonctionnement aux équipes; suivre les marchés lancés; se tenir à la disposition des chefs de projets pour leurs questions d'ordre administratif. En somme: elle est le lien entre les équipes administratives et opérationnelles.

**29 agents  
(soit un effectif qui a triplé depuis 2022)**

**12 M€  
de budget annuel**

#### DATES CLÉS

**15 septembre 2022 :** création de Menelik

**Avril 2023 :** nouvelle plateforme de gestion des marchés publics

**Mi-2024 :** création de la Cellule marchés publics

#### ET EN 2025 ?

##### **De nouveaux outils pour automatiser les procédures**

En 2025, l'objectif est de continuer à structurer le volet administratif des projets. Le travail sur les procédures et la formation des équipes continue, mais le pôle devrait aussi se doter de nouveaux outils, comme un logiciel capable d'automatiser une grande partie des marchés publics et ainsi de faire gagner du temps aux chefs de projets.

# Une campagne de suivi de la qualité de l'eau sur tout le territoire

POUR SUIVRE ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'ÉTAT DES COURS D'EAU !

Le suivi de qualité de l'eau et de l'état de la ressource fait partie de nos missions. Après un an de préparation, l'été 2024 a été le départ de notre première campagne qualité sur l'ensemble du territoire de Menelik.

PÔLES CONCERNÉS ↗



Suivre et améliorer la qualité de l'eau est l'une des missions de Menelik. Et le lien entre la qualité de l'eau et la biodiversité est à double sens: une végétation de bonne qualité peut améliorer la qualité de l'eau... Et une eau de bonne qualité favorise le développement de la biodiversité!



## POURQUOI ?

### Suivre la qualité : l'une des missions de Menelik

Menelik assure le suivi de la qualité et de la ressource en eau: des mesures et des prélèvements sont réalisés 4 fois par an afin de suivre notamment les paramètres physico-chimiques (débit, température, oxygène dissous...), micro-polluants, ou indices biologiques (invertébrés, micro-algues). Objectif: connaître l'état des eaux de nos rivières.

### Couvrir les nouveaux territoires

Si ces campagnes de suivi de la qualité sont pratiquées depuis une quinzaine d'années sur le bassin de l'Arc, territoire historique du SABA, des prélèvements étaient faits de manière plus ponctuelle sur les bassins versants de la Cadière, de la Touloubre, et sur le pourtour des étangs de Berre et du Bolmon. À la création de Menelik et l'extension de son territoire, il a donc été décidé d'harmoniser ce suivi qualité sur l'ensemble des cours d'eau.

## COMMENT ?

- Marchés de la nouvelle campagne lancés et notifiés
- Premières campagnes de prélèvement sur tout le territoire

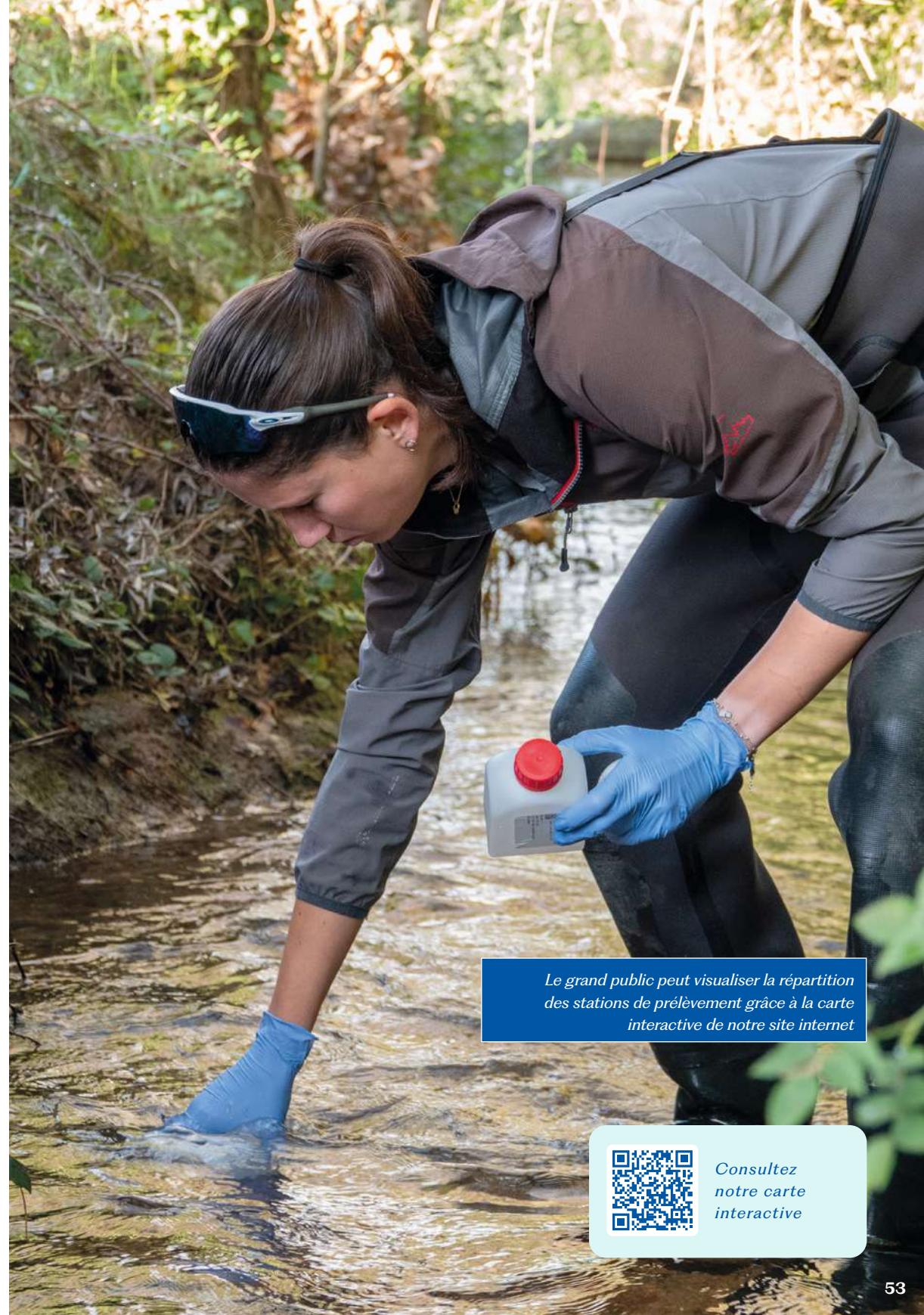
### En 2023, une soixantaine de points de prélèvement identifiés

Pour établir les contours de la campagne qualité sur tout le territoire, un travail avait été mené en 2023 en concertation avec tous les acteurs concernés de l'eau afin de définir collectivement des nouveaux points de prélèvement, selon plusieurs critères: présence de stations d'épuration, usages connus des rivières, aménagements, riverains des cours d'eau, etc. Ces ateliers avaient abouti à l'identification d'une trentaine de points supplémentaires, doublant leur nombre sur l'ensemble du territoire.

### En 2024, lancement des marchés

Deux marchés ont été lancés en 2024: un marché qualité, prélèvement et analyse, et un marché synthèse et expertise, couvrant l'ensemble du territoire. Plusieurs bureaux d'études ont été sélectionnés.

Concrètement, ils s'occupent des prélèvements et de l'analyse des paramètres physico-chimiques, micropolluants et pesticides en février, avril, août et novembre, sur la soixantaine de points établis. Ils évaluent aussi la présence des invertébrés et bryophytes, avec des prélèvements une fois par an. Ils nous fournissent ainsi des tableaux qui établissent l'état des cours d'eau pour chaque paramètre, en chaque point, ainsi qu'une synthèse plus globale. Lors de chaque campagne, toutes ces informations sont agrégées dans une grande base de données — nous donnant au fil des années une vision de plus en plus précise de l'évolution de la qualité des cours d'eau que nous gérons.



Le grand public peut visualiser la répartition des stations de prélèvement grâce à la carte interactive de notre site internet



Consultez  
notre carte  
interactive



Les mesures sont toujours croisées avec des éléments de contexte : pluviométrie, situation de la station, aménagements à proximité

## Des mesures ponctuelles, mais une réflexion sur le long terme

Définir la qualité de l'eau est complexe. C'est pourquoi les critères physico-chimiques, la concentration en micropolluants et en pesticides et la présence d'invertébrés sont croisés avec d'autres informations : le débit, la pluviométrie, la situation des stations de prélèvement, les aménagements à proximité, la saison... Ceux-ci permettent de prendre en compte le contexte dans la définition de la qualité — ou d'en comprendre les variations. Par exemple, en période d'étiage, une même quantité de micropolluants déversée dans le cours d'eau aura une concentration plus élevée qu'en période de crue : il est donc nécessaire de croiser les deux informations pour produire une conclusion sur la qualité de l'eau.

La qualité de l'eau se définit ainsi sur le long terme : seul un suivi régulier pendant plusieurs années permet de noter des changements durables dans l'état des cours d'eau, et d'agir en conséquence. Ainsi, nos campagnes n'ont pas vocation première à alerter sur des pollutions ponctuelles — bien qu'elles puissent être détectées à cette occasion et être signalées aux services compétents : Police de l'eau, Office français de la biodiversité (OFB).

4 campagnes de prélèvements par an :  
en février, avril, août, novembre

Environ 60 points de prélèvement

## Des données communiquées

Les informations recueillies par Menelik lors de ces campagnes sont aussi agrégées et comparées à celles venues d'autres partenaires: suivis piscicoles de la Fédération de pêche, mesures faites par les stations d'épuration, prélevements de l'agence de l'eau... Elles sont également communiquées aux acteurs locaux de l'eau, et à ceux qui financent en partie ces campagnes: l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Métropole Aix-Marseille-Provence...

Toutes ces informations mises ensemble permettent un suivi le plus précis possible de l'état des cours d'eau... Et sont de précieuses informations pour orienter les projets des différents pôles de Menelik.



### DATES CLÉS

**Août 2024:** lancement du marché et premières campagnes sur l'ensemble du territoire Menelik

### ET EN 2025 ?

#### Premiers diagnostics

Après un an de récolte de données, un premier diagnostic de la qualité des cours d'eau de tout le territoire pourra être réalisé.

“L'objectif de ces campagnes de suivi de la qualité de l'eau est d'améliorer la connaissance des milieux aquatiques à l'échelle de Menelik. Cela nous permet de suivre l'évolution de l'état global des cours d'eau d'année en année”

*Laurent Gibello, chargé de mission Qualité des milieux naturels*

### C'EST QUOI, UNE EAU DE QUALITÉ ?

Pour définir la qualité d'un cours d'eau, une multitude de critères sont pris en compte: le débit, les paramètres physico-chimiques (température, pH, composants comme les sulfates...), les micro-polluants, la présence d'invertébrés et de micro-algues... Et tous ces paramètres sont aussi évalués par rapport à l'usage de l'eau : une eau « de qualité » pour se baigner n'est pas une eau « de qualité » pour boire par exemple !

## Un nouveau site web, une nouvelle plateforme collaborative

POUR RENDRE NOS ACTIONS PLUS VISIBLES ET  
FACILITER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Travailler au plus près du territoire : c'est, depuis sa création, l'un des chevaux de bataille de Menelik. C'est pourquoi la communication auprès du grand public a été entièrement repensée cette année, avec un double objectif: rendre plus lisibles nos activités et missions, mais aussi disposer de vrais outils numériques pour associer les citoyens.

PÔLES CONCERNÉS ↗



## POURQUOI ?

### Un site pensé pour un petit syndicat devenu grand

Le premier site internet de Menelik avait été conçu à une époque charnière : en 2022, alors que nous étions encore le SABA, en train de préparer la transition vers Menelik. À l'époque, notre équipe comptait neuf personnes et notre périmètre se limitait au bassin de l'Arc. Deux ans plus tard, nous sommes 29, répartis sur trois grands bassins versants, avec des dizaines de projets à documenter, expliquer, partager. Le territoire a grandi, nos missions aussi. Et avec elles, notre besoin d'un site plus lisible, plus complet, capable de rendre visibles toutes nos actions.

### Faciliter la participation via le numérique

Parallèlement, la participation fait partie de l'ADN de Menelik depuis sa création : notre volonté est d'enrichir le maximum de projets de la vision d'élus, de citoyens, d'associations. Si une partie de ces consultations se fait en présentiel (réunions, concertations ludiques...), une autre partie passe par le numérique : formulaires, pages internet dédiées, cartographie participative, etc. Mais le nombre de projets grandissant en même temps que Menelik, nous avions besoin de faciliter la récolte et la centralisation de ces informations avec un outil unique et multi-fonctions.

C'est pourquoi, nous nous sommes lancés en 2024 dans ce double projet : la refonte du site web, pour une communication institutionnelle claire, et la création d'une plateforme collaborative, dédiée à l'échange d'informations avec les usagers.

## COMMENT ?

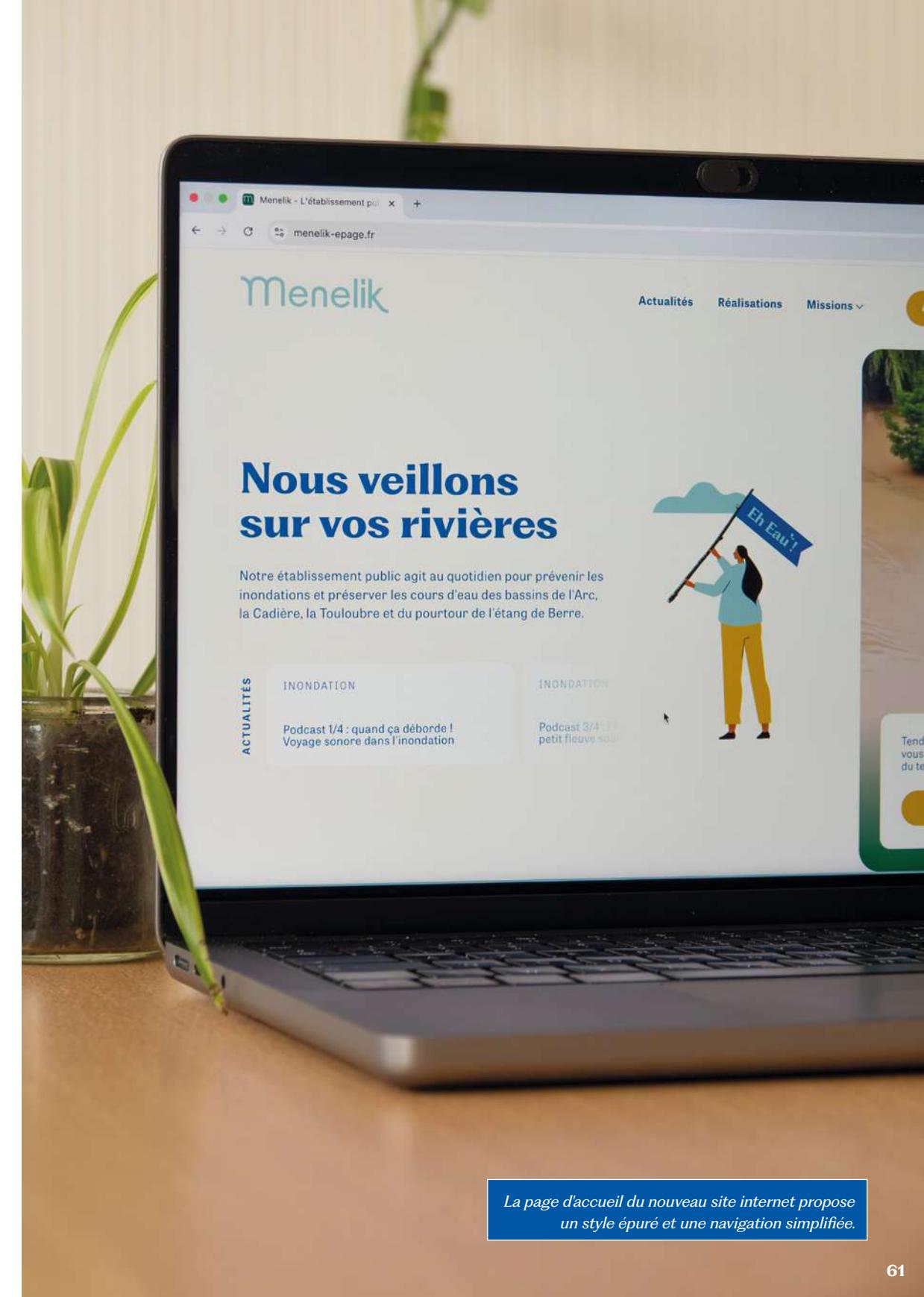
- Refonte du site web
- Création de la première plateforme collaborative des rivières

La plateforme et le site web ont été créés en parallèle, en collaboration avec l'équipe et trois prestataires : un au graphisme, un à la conception, un au développement web. Il a fallu environ une année pour rédiger le cahier des charges puis développer le site web et la plateforme, qui ont été lancés au début de l'année 2025.

### Le site internet : pour comprendre la raison d'être de Menelik

Le site internet a été entièrement réorganisé pour offrir une navigation plus claire, avec moins de points d'entrée :

- **Le volet Actualités** compile les dernières nouvelles sur les actions de Menelik, mais c'est aussi là que nous partageons notre veille : événements, livres, etc.
- **Le volet Réalisations** contient tous nos projets en cours et réalisés.
- **Le volet Missions** détaille chacune de nos compétences (Prévenir les inondations, Améliorer la qualité de l'eau, Préserver la biodiversité, Animer les politiques de l'eau, Gérer la ressource en eau, Associer les citoyens) et mentionne les projets liés.
- **En pied de page**, on trouve les espaces professionnels (presse, marchés publics) et la documentation : bibliothèque contenant les documents réglementaires et études produits par Menelik, carte interactive pour visualiser le réseau hydrographique et les activités de Menelik sur le territoire.



La page d'accueil du nouveau site internet propose un style épuré et une navigation simplifiée.



Depuis le nouveau site internet, il est possible de se géolocaliser afin de signaler rapidement une pollution ou un obstacle dans le cours d'eau.

## La plateforme collaborative : pour faciliter les échanges avec les citoyens...

Accessible depuis le site internet, la plate-forme collaborative permet à toute personne disposant d'un compte de participer activement à la vie des projets Menelik. Elle propose deux grandes fonctionnalités :

### → Les formulaires simplifiés

Ils permettent aux citoyens de signaler une anomalie sur un cours d'eau, de poser une question à l'équipe, ou encore de déposer un témoignage sur une inondation... Chaque formulaire est conçu pour recueillir des informations précises (géolocalisation, médias, contexte) et faciliter leur traitement par nos équipes.

### → Les espaces participatifs

Pour chaque projet, Menelik peut créer un espace dédié à la concertation. Ces espaces peuvent être publics (ouverts à tous les inscrits) ou privés (réservés à un groupe de travail). Ils permettent à l'équipe de déposer des documents, d'alimenter un agenda avec les jalons du projet et de la participation. Le chef de projet peut également activer, selon les besoins, différents outils collaboratifs : boîte à idées, carte participative, partage de médias, espace de discussion...

1 an de travail  
avec 3 prestataires  
externes

90 000 euros  
pour la plateforme  
et le site



Inscrivez-vous  
sur la plateforme

## **... Et pour faciliter le travail de l'équipe !**

Côté équipe, cette plateforme est devenue un outil de travail qui facilite le suivi des échanges avec les citoyens. Elle permet de gagner du temps en évitant de répondre plusieurs fois à la même question ou en renvoyant plusieurs fois le même document. Elle compile aussi automatiquement les échanges, les informations recueillies par formulaire... Et remplace ainsi nombre de tableaux de suivi. Elle facilite enfin la passation d'informations entre membres de l'équipe: chacun peut désormais se connecter et suivre la participation en cours sur un projet donné.

**50 sollicitations  
reçues et traitées  
les 3 premiers  
mois**

**2 demi-journées  
de formation  
des agents  
de Menelik**

### **ET EN 2025 ?**

#### **Inauguration et amélioration de la plateforme !**

En 2025, une vaste campagne de communication fera connaître cette plateforme au grand public. Elle sera aussi expérimentée sur les premiers projets, notamment sur le PAPI Menelik dès cet été. Le pôle Information communication suivra attentivement ces premiers tests, afin de la faire évoluer si besoin !

**“Les expériences participatives menées jusqu'à maintenant montrent que les citoyens apprécient d'être consultés.**

**Et leurs idées nourrissent les projets. Nous souhaitions aller plus loin... Mais pour ça, nous avions besoin de nouveaux outils !”**

*Kévin Ouassel, responsable de la communication*

### **TÉMOIGNAGES : RÉCOLTER LA MÉMOIRE**

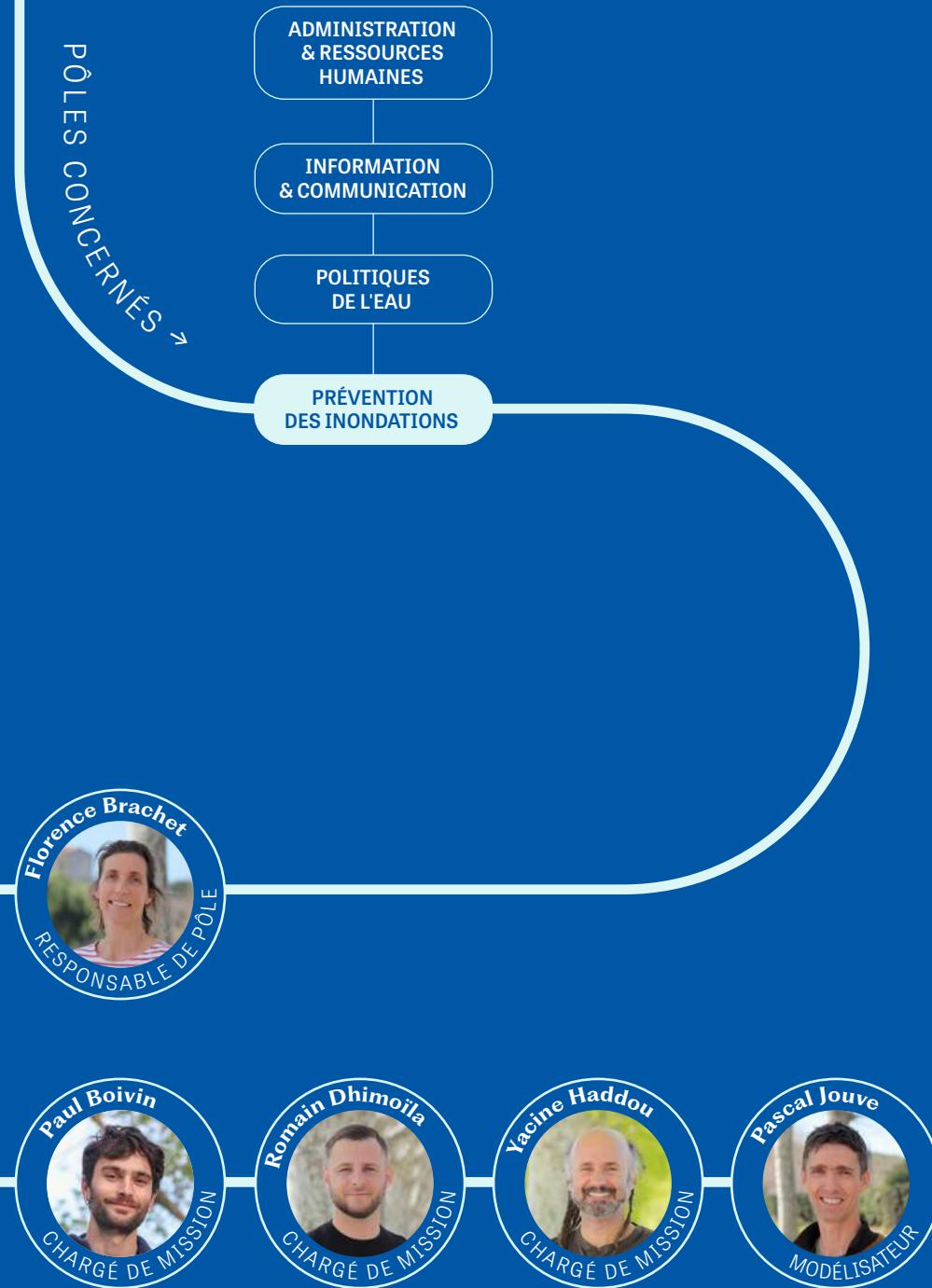
Avec l'espace témoignage de la plateforme, Menelik souhaite encourager les citoyennes et citoyens à livrer leurs récits, vidéos, photos liées aux inondations. Cette matière est précieuse pour assurer ses missions: sensibiliser, communiquer, mais aussi pour nourrir les études liées aux inondations !

# Un PEP pour planifier la prévention des inondations sur tout le territoire

# POUR POSER LES BASES DU FUTUR PAPI ET GUIDER NOS ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis que le SABA est devenu Menelik fin 2022, le pôle Prévention des inondations doit s'approprier son nouveau territoire. En 2024, avec le dépôt d'un avenant au PEP Touloubre afin d'élargir son périmètre, la dynamique est bien lancée. La politique de prévention des inondations s'écrit désormais à l'échelle de tout Menelik.

Centrés sur la prévention des inondations, les PEP et PAPI sont des documents de planification rédigés en concertation avec les acteurs du territoire. Et ils incluent systématiquement des actions de sensibilisation, afin que les citoyens participent aussi activement à la réduction du risque.



## POURQUOI ?

### Un nouveau territoire à gérer !

Le 15 septembre 2022 naissait l'EPAGE Menelik. Ce nouvel établissement public a hérité de l'expertise et du périmètre d'intervention initial du SABA — le bassin versant de l'Arc — en y ajoutant deux autres bassins versants, la Cadière et la Touloubre, ainsi que les petits cours d'eau qui se jettent dans les étangs de Berre et de Bolmon. Depuis, pour continuer à assurer sa mission de prévention des inondations, l'équipe travaille non seulement à connaître et mener des actions sur ces bassins, mais aussi à rédiger des documents de planification... Avec, à terme, un objectif: se doter d'un PAPI à l'échelle de Menelik.

## COMMENT ?

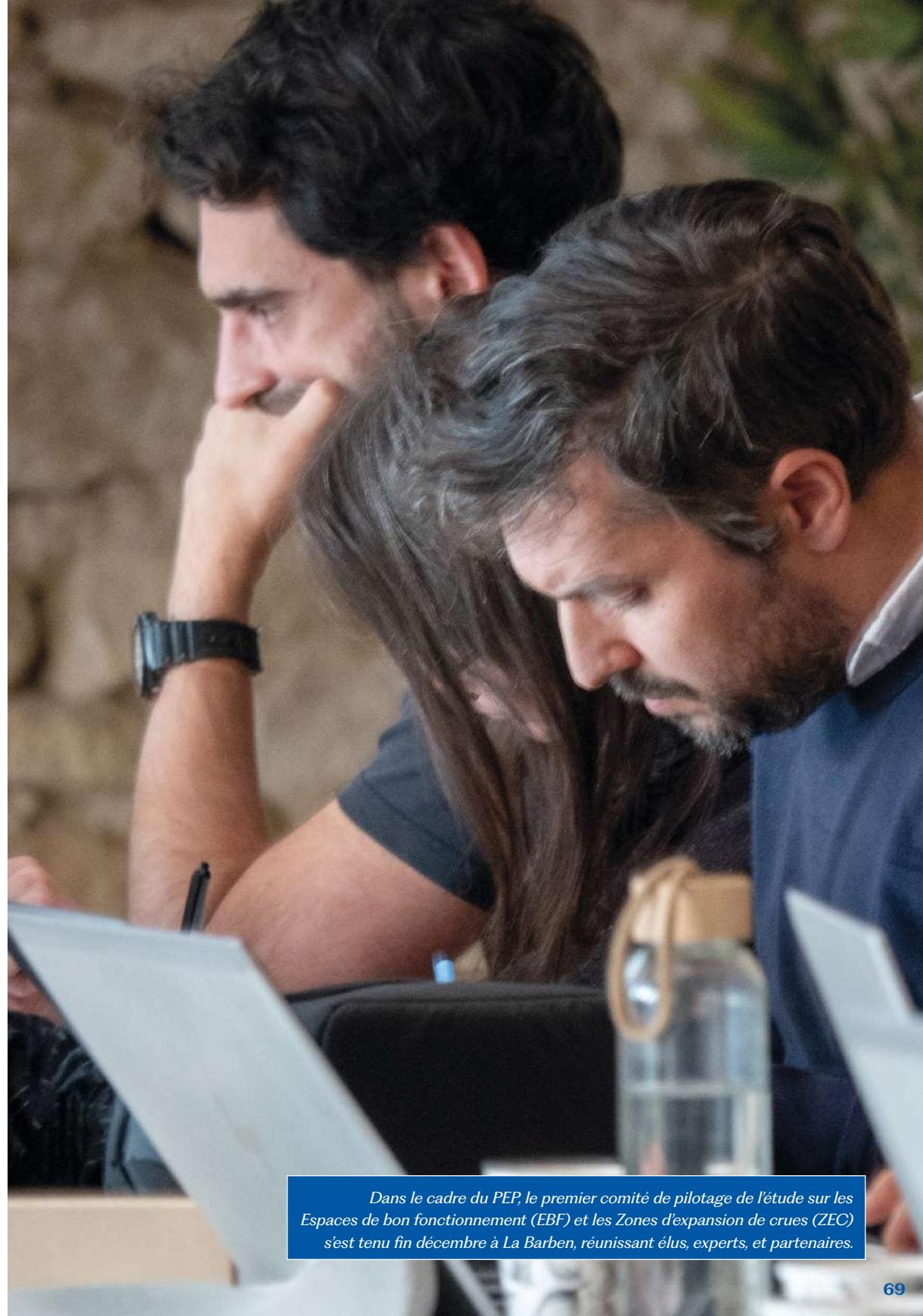
- Fin du PAPI d'intention de l'Arc
- Démarrage du PEP Touloubre
- Transformation du PEP Touloubre en PEP Menelik

### En 2024, premiers pas pour la transformation du PEP Touloubre en PEP Menelik

Le SABA, ancêtre de Menelik, était guidé par un document de planification: le PAPI d'intention de l'Arc, ancienne appellation du PEP, avec 36 actions à mener sur le bassin versant. Mais quand le SABA est devenu Menelik, nous avons dû planifier nos actions sur les nouveaux territoires dont nous avions la gestion. C'est ainsi que nous avons repris la rédaction du PEP Touloubre qui avait été initiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec 19 actions prévues. Ce dernier a été labellisé fin 2023. En parallèle, nous menons des études ponctuelles sur le bassin versant de la Cadière. Ainsi, début 2024, l'action de prévention des inondations était guidée par deux documents: le PAPI d'intention de l'Arc, et le PEP Touloubre.

En 2024, ces documents ont évolué:

- **Le PAPI d'intention de l'Arc qui avait démarré en 2019, s'est achevé.**
- **Le PEP Touloubre a été lancé.** 11 des 19 actions prévues sont en cours.
- Pour démarrer le chemin vers un **PAPI Menelik**, un avenant au PEP Touloubre a été rédigé et déposé en décembre 2024, pour une validation espérée fin 2025. Il le prolonge jusqu'à fin 2026, mais étend surtout son périmètre: ses actions couvrent désormais les trois bassins versants principaux du territoire ainsi que les cours d'eau du pourtour de l'étang de Berre. Il a été rebaptisé **PEP Menelik**.



Dans le cadre du PEP, le premier comité de pilotage de l'étude sur les Espaces de bon fonctionnement (EBF) et les Zones d'expansion de crues (ZEC) s'est tenu fin décembre à La Barben, réunissant élus, experts, et partenaires.

## PAPI, PEP... KÉZAKO ?

Le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) est un accord signé entre plusieurs acteurs d'un territoire (État, collectivités), qui s'engagent à mener des actions pour y gérer le risque d'inondation : vivre avec le risque, ne pas l'aggraver, l'anticiper, savoir y faire face. Le PAPI est généralement précédé d'un PEP (Programme d'études préalables) qui permet de mieux connaître le territoire avant de planifier des travaux dans le PAPI. PAPI et PEP sont des labellisations de l'État, qui permettent d'obtenir des financements.

“La rédaction du PAPI Menelik est déjà engagée, pour assurer la continuité des actions sans interruption. Notre objectif est de définir un tableau de bord pour les dix prochaines années.”

Florence Brachet, responsable du pôle

## 7 axes pour prévenir les inondations

Ce nouveau PEP Menelik sera donc, à terme, le seul document de planification suivi par le pôle Prévention des inondations. D'un montant de 4,1 millions d'euros, il intègre **32 actions structurées en 7 axes**:

- ① Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- ② Surveillance, prévision des crues et des inondations
- ③ Alerte et gestion de crise
- ④ Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- ⑤ Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- ⑥ Ralentissement des écoulements
- ⑦ Gestion des ouvrages de protection hydraulique

Les actions référencées dans ce PEP Menelik sont issues de l'ancien PAPI d'intention de l'Arc, du PEP Touloubre... Ou en sont des extensions : c'est le cas des études lancées pour mieux connaître les nouveaux cours d'eau générés, ou des études autour de la réduction de la vulnérabilité sur la Cadière.



Écoutez  
notre podcast  
Eaux-vives !

## 4,1 M€ de budget pour les 32 actions du PEP Menelik

### DATES CLÉS

**Décembre 2016** : labellisation du PAPI d'intention de l'Arc

**Septembre 2022** : création de Menelik

**Novembre 2023** : labellisation du PEP Touloubre pour 2 ans

**Fin décembre 2024** : échéance du PAPI d'intention de l'Arc et dépôt d'un avenant au PEP Touloubre qui le prolonge et le transforme en PEP Menelik

### ET EN 2025 ?

**Validation du PEP Menelik et dépôt du PAPI Menelik !**

En attendant la validation de l'avenant, attendue cette année, l'équipe continue de mener les actions du PEP Touloubre, et travaille en parallèle à la rédaction d'un PAPI à échelle de Menelik. Celui-ci devrait être déposé fin 2025, pour une validation espérée fin 2026, et une mise en œuvre dès 2027.

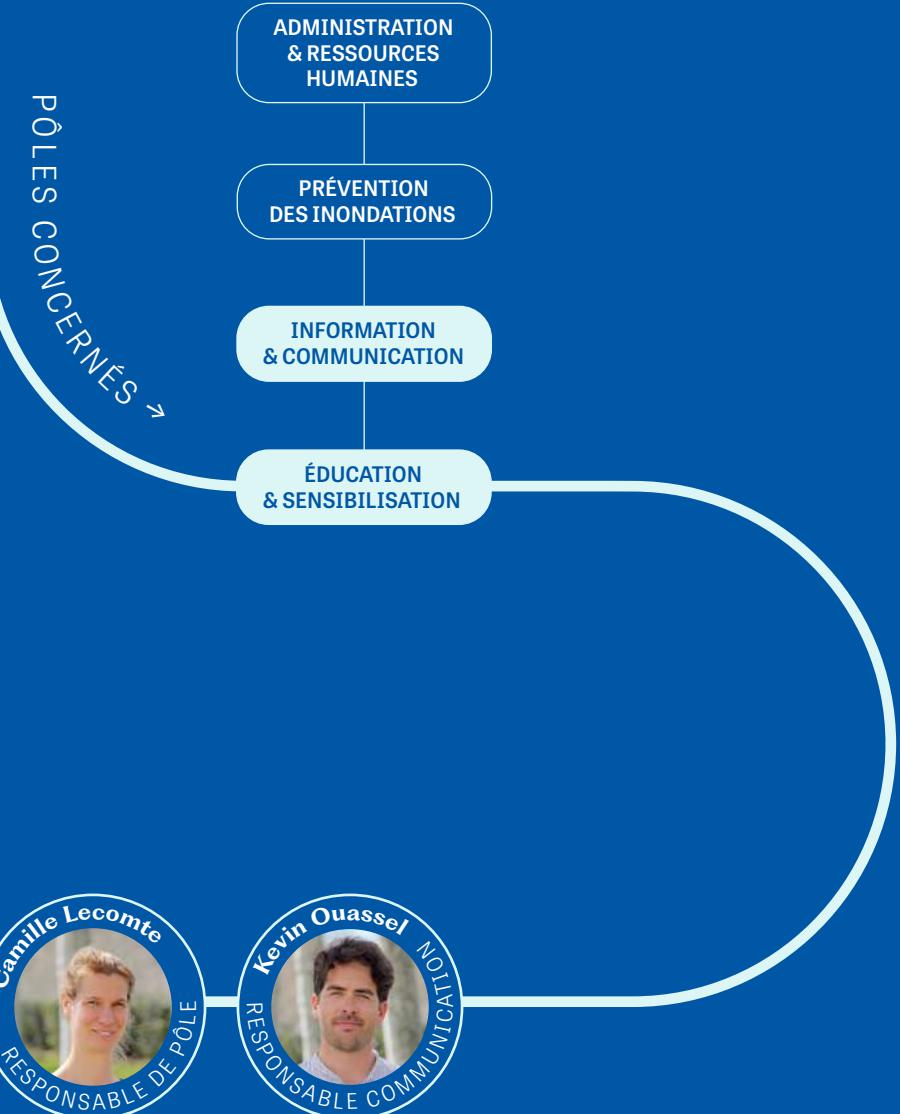


La commune de Pélissanne pendant la crue  
de la Touloubre en septembre 1993.

# Une première édition de la journée Eh Eau !

UN ÉVÉNEMENT POUR FÊTER LES RIVIÈRES

Fêter les rivières pour mieux les connaître, mieux s'en protéger et les protéger: c'est l'idée de l'événement Eh Eau!, dont la première édition a eu lieu en octobre 2024.



En invitant les citoyens à s'intéresser aux cours d'eau, Menelik les incite à en prendre soin, mais aussi à adopter les bons comportements face au risque inondation.



## POURQUOI ?

### Une étude stratégique qui fait apparaître un besoin de «fêter les rivières»

Les citoyens méconnaissent les cours d'eau, leur localisation, leur fonctionnement, leurs enjeux... Voire leur présence : c'est le constat qu'a fait Menelik — alors SABA — dans une étude de stratégie de la pédagogie de l'eau conduite en 2020. Or, la connaissance est le premier jalon à poser pour sensibiliser efficacement au risque inondation, soit l'une des missions premières de Menelik. C'est l'une des raisons de la création du pôle Éducation et sensibilisation en 2023 ; et c'est lui qui a monté l'événement Eh Eau!, consacré à la rivière, dont la toute première édition a eu lieu le 12 octobre 2024.

“Eh Eau est un rendez-vous festif au bord de l'eau pour donner envie de découvrir les rivières, comprendre leurs multiples facettes et apprendre à vivre avec le risque inondation.”

Camille Lecomte,  
responsable du pôle Éducation et sensibilisation

## COMMENT ?

→ Organisation d'un événement autour de la rivière

### Un programme éclectique

Pensée comme «Une journée insolite à la découverte de l'Arc», cette première édition de Eh Eau! s'est tenue dans le village des Milles. Neuf animations accessibles gratuitement avaient pour but de permettre aux petits et grands d'explorer l'histoire de la rivière et des crues avec plusieurs points d'entrée, en fonction de leurs intérêts : sensible et artistique (balade théâtralisée, reconstitution de lessive, immersion dans une inondation, etc), informatif et technique (conférences, visite de travaux futurs), festif (concert, guinguette).. Les 500 participants ont ainsi pu assister à :

→ **Une «bugade d'antan» proposée par l'association Lou Roudelet dei Mielo.** Ce spectacle musico-théâtral a fait revivre une lessive au lavoir (ou bugade) des années 1830.

→ **Une balade théâtralisée «Zaza et les secrets de l'Arc».** Crée pour l'occasion par la comédienne Mathilde Sévère, cette déambulation sur les bords de l'Arc avait pour but de faire découvrir de manière ludique et sensible la faune et la flore de l'Arc, via des petites saynètes.

→ **Le spectacle immersif «Sain et Sauf».** Co-écrite et jouée par le comédien Pascal Servet, cette pièce plonge le public dans un scénario d'inondation — et les amène à faire des choix. «Sain et sauf» avait déjà été présenté plusieurs fois en 2023.

→ **Une visite des futurs travaux de l'Arc** par Maxime Lenne, directeur technique de Menelik. L'occasion pour les visiteurs de poser leurs questions.



La première édition de Eh Eau! a rassemblé environ 500 personnes.



Fêter les rivières et profiter de tout le bien-être et la détente qu'elles peuvent apporter, c'était aussi le but de cette journée !

→ Une conférence autour de l'**histoire des crues de l'Arc de 1495 à 2008** par Aymeric Lenne, qui travaille depuis plusieurs années sur le sujet et avait déjà présenté cette conférence lors des journées du patrimoine 2024.

Ces animations ont été rythmées par deux concerts de Solar quartet (groupe de jazz qui s'alimente à l'électricité solaire), ainsi qu'un repas guinguette afin de profiter de la douceur des berges de l'Arc. En continu, le public a également pu expérimenter la simulation de crue en réalité virtuelle avec les casques mis à disposition près du pont Marcel Roche (*voir Repères de crue et simulation en réalité virtuelle, P.41*). Sur un stand dédié, Menelik proposait aussi de tester ses réflexes en cas d'inondation et d'apprendre les bons comportements.

Un succès populaire: l'événement, qui a bénéficié du label Journée nationale de la résilience (JNR), a réuni 500 personnes.

## Environ 500 personnes présentes à la première édition de Eh Eau !

### DATES CLÉS

**2023**: création du pôle Éducation et sensibilisation

**12 octobre 2024**: 1<sup>ère</sup> édition de Eh Eau !

**13 septembre 2025**: 2<sup>ème</sup> édition de Eh Eau !

### ET EN 2025 ?

#### 2<sup>ème</sup> édition de Eh Eau ! en septembre

La seconde édition de Eh Eau ! aura lieu le 13 septembre 2025, cette fois sur les berges de la Touloubre à Grans. La programmation conserve le même esprit tout en s'enrichissant de nouvelles animations, afin d'attirer un public plus large.



Participez à la gestion de nos rivières sur la plateforme collaborative



Conçue par la comédienne Mathilde Sévère pour notre événement, la balade Zaza et les secrets de l'Arc pourra être rejouée à d'autres occasions.



Le public a pu assister au spectacle Sain et sauf, déjà proposé (avec succès) en 2023.

# Une étude sociologique lancée pour mieux connaître le territoire

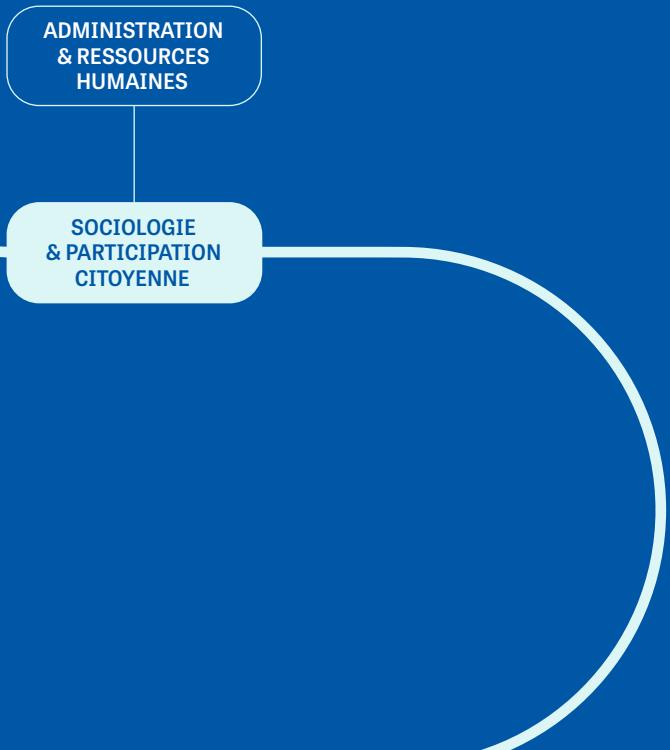
CONNAÎTRE LE TERRITOIRE, SES ENJEUX ET SES ACTEURS POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

Sur un territoire de 1205 kilomètres carrés, qui sont les personnes et collectifs qui vivent et agissent, quels liens ont-ils avec les milieux aquatiques et comment travaillent-ils entre eux?

Pour le savoir, Menelik a lancé une étude sociologique sur tout le territoire, avec un objectif: connaître pour mieux dialoguer, et mieux dialoguer pour mieux construire ensemble.

Cette vaste étude doit permettre de concevoir des projets en accord avec les conceptions des élus et habitants du territoire... Mais aussi d'imaginer des formes de mobilisation et participation citoyenne pertinentes!

PÔLES CONCERNÉS →



## POURQUOI ?

### Une nécessité de comprendre les dynamiques du territoire

Faire des projets de manière collective et concertée, en n'excluant aucun acteur: c'est, depuis la création de Menelik mi-2022, l'un de ses leitmotsivs. Or, pour dialoguer avec tous et concevoir de bons dispositifs participatifs insérés aux bons endroits, encore faut-il connaître le territoire et ses acteurs, tant de manière quantitative que qualitative: les dynamiques d'aménagement, l'histoire économique et industrielle, ses patrimoines et ses paysages, sa démographie, les profils de sa population, les catégories socioprofessionnelles... Afin de mieux saisir les dimensions sociales, relationnelles et affectives qui nous lient aux cours d'eau.

C'est la visée de l'étude sociologique lancée en septembre 2024. Basée sur une partie de la méthodologie du Diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs (DTSEA, voir encadré), elle vise à mieux comprendre le territoire: le bassin versant historique, celui de l'Arc, mais aussi les deux nouveaux bassins versants (Cadière, Touloubre) ainsi que les pourtours de l'étang de Berre. L'objectif est d'obtenir un diagnostic sociologique, mais aussi de construire une base de données et une cartographie des acteurs de la société civile qui portent les sujets de l'eau. Ces informations seront précieuses pour nourrir les études menées sur le territoire et pour construire des dispositifs participatifs pertinents.

## COMMENT ?

- Diagnostic de la sociologie du territoire
- Cartographie des acteurs locaux

En 2024, un cahier des charges a été rédigé. Le marché a été lancé, l'étude a commencé en septembre, et en octobre a eu lieu le premier comité de pilotage avec les élus du territoire de Menelik, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les trois bureaux d'études choisis. Durant 21 mois, plusieurs missions leur sont confiées:

→ **Mission 1: Un diagnostic territorial.** C'est la partie quantitative de l'étude. Elle s'appuie sur des données statistiques et les croise: occupation des sols, concentrations démographiques, activités économiques ou non-économiques présentes sur le territoire, organisation des infrastructures, telles que les réseaux de transport, les activités économiques (agricoles, industrielles), les lieux et modalités de résidence, etc. Objectif: dégager des récits concernant les usages, la culture et les patrimoines liés à l'eau.

→ **Mission 2: Une cartographie des systèmes d'acteurs.**

En s'appuyant sur une quarantaine d'entretiens individuels et collectifs, cette seconde partie vise à analyser les postures, les actions, les demandes, les volontés des acteurs de l'eau sur le territoire: quelles sont leurs histoires, leurs envies? Qu'est-ce qui les porte, comment ils interagissent, quels liens ont-ils entre eux et avec les institutions? En plus de ses propres sources, le bureau d'étude pourra mobiliser le contenu des 17 entretiens de maires ou adjoints menés depuis deux ans par la socio-anthropologue de l'équipe Tiffany Garcia Parrilla.

→ **Mission 3: Élaboration d'une stratégie d'actions participatives.**

À partir des éléments recueillis en mission 1 et 2, cette dernière partie vise à formaliser des recommandations et des orientations stratégiques à inclure dans les projets à venir — en particulier concernant les actions participatives: qui mobiliser, comment.

## QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE DIAGNOSTIC TERRITORIAL SOCIOLOGIQUE DES ENJEUX ET DES ACTEURS (DTSEA) ?

Conçue par l'Agence française pour la biodiversité et l'Office international de l'eau, en partenariat avec les acteurs des territoires, cette démarche en trois étapes vise à comprendre comment fonctionne le territoire, combien d'acteurs y agissent et quelles sont leurs caractéristiques, mais aussi leurs interactions. Objectif: construire des stratégies qui facilitent l'émergence et la cohérence de projets de territoire.

**“Les connaissances hydrauliques, géomorphologiques, écologiques dont nous disposons sur le territoire ne sont pas articulées avec les connaissances historiques, économiques, sociologiques. Or, elles sont essentielles pour construire des projets ancrés territorialement, qui ont du sens et qui répondent aux besoins des acteurs locaux.”**



3 bureaux  
d'études mobilisés

Un budget  
de 180 000€

18 entretiens  
menés en interne

6 entretiens  
transversaux,  
30 entretiens  
individuels  
et 6 entretiens  
collectifs menés  
par les bureaux  
d'étude

#### DATES CLÉS

**Septembre 2024 :** lancement de l'étude

**Septembre — mars 2025 :**  
diagnostic territorial (mission 1)

**Février — décembre 2025 :**  
entretiens avec la société civile (mission 2)

**Janvier 2026 — avril 2026 :**  
élaboration d'une stratégie d'action (mission 3)

#### ET EN 2025 ?

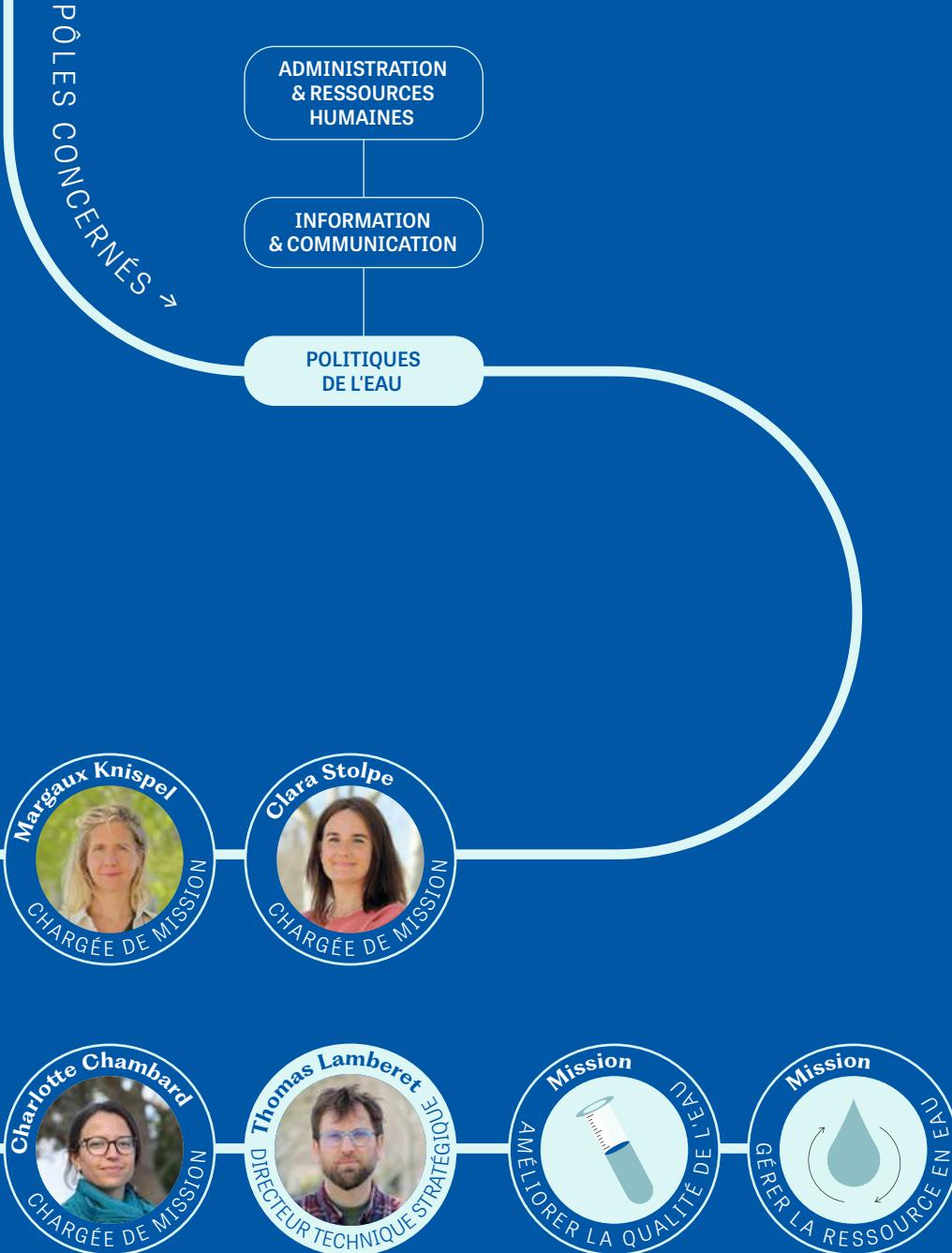
##### Continuer l'étude et mobiliser les premiers résultats

Cette étude sera menée tout au long de l'année 2025, avec une finalisation attendue au printemps 2026. Les premiers rendus alimenteront les activités des autres pôles : projets d'aménagements, PAPI Menelik, sentiers d'interprétation, étude sur les Espaces de bon fonctionnement et les Zones d'expansion de crue des nouveaux bassins versants, etc.

# Le nouveau SAGE de l'Arc validé en première version

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR CE DOCUMENT STRATÉGIQUE QUI GUIDERA NOS ACTIONS À VENIR

Démarrée en 2020, la révision du SAGE de l'Arc a continué en 2024. Une première version a été validée en décembre par la CLE, et servira de base de discussion avec les partenaires tout au long de l'année. La version finale devrait ainsi être achevée et approuvée début 2026.



En tant que document stratégique et de planification, le SAGE structure toutes les activités de Menelik et inclut toutes ses missions sur le bassin de l'Arc.

## POURQUOI ?

### Un SAGE à ajuster aux expériences passées... Et aux enjeux actuels !

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de l'Arc, ou SAGE, est un document stratégique et réglementaire établi à l'échelle d'un territoire, qui fixe des orientations et des règles pouvant impacter de nombreux domaines: agriculture, urbanisme, aménagement, gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées... Son objectif: garantir une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Son maître-mot est la concertation: il est rédigé avec tous les acteurs de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, réunis en Commission locale de l'eau (ou CLE).

Le tout premier SAGE du bassin versant de l'Arc a été approuvé en février 2001. Une première révision est intervenue en 2014, mais une seconde est apparue nécessaire dès 2020, pour plusieurs raisons :

→ **Des ajustements nécessaires.** Le volet eaux pluviales du précédent SAGE, ambitieux mais parfois inadapté au terrain, devait être repensé. Il s'agissait aussi d'intégrer des notions clés apparues depuis, comme les Espaces de bon fonctionnement (EBF), et d'actualiser la gestion de la ressource en eau dans un contexte de raréfaction.

→ **Le changement climatique**, qui amène de nouveaux enjeux — inondations, sécheresses, îlots de chaleur, perte de biodiversité... — auxquels il faut répondre avec de nouvelles pratiques sur le territoire.

## COMMENT ?

- Réunions techniques avec les acteurs de l'eau du bassin versant de l'Arc
- Rédaction et validation d'une première version de la révision du SAGE de l'Arc

### En 2024, de nouvelles réunions techniques

Cette seconde révision du SAGE a été lancée en 2020, avec des concertations grand public, des ateliers avec les acteurs de l'eau, des ateliers internes à la CLE, des réunions avec les partenaires. En 2024, de nouvelles réunions techniques ont eu lieu, notamment avec les acteurs du monde agricole. Les acteurs institutionnels ont aussi été sollicités ; notamment la métropole Aix-Marseille-Provence en charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Une première version du nouveau SAGE a été arrêtée par la CLE en décembre 2024 et a reçu l'agrément du comité de bassin Rhône-Méditerranée le 4 avril 2025.

### Un SAGE en 4 défis

Le futur SAGE de l'Arc concentre une multitude d'actions, qui répondent à 4 grands défis :

→ **Réussir à avoir des trames bleue (la rivière et les milieux aquatiques), verte (la végétation qui la borde) et brune (les sols) fonctionnelles.** Autrement dit: des cours d'eau en bon état, une végétation qui préserve la biodiversité, des sols de qualité qui jouent leur rôle de séquestration du carbone, qui infiltrent les eaux pluviales, qui alimentent les nappes, etc.

→ Favoriser l'adaptation au changement climatique en adoptant la **sobriété foncière**: désimperméabiliser les sols, préserver les espaces agricoles et les forêts, etc.

## COMPOSITION DE LA CLE

La Commission locale de l'eau (CLE) est l'instance de concertation qui élabore, suit et révise le SAGE. Elle rassemble trois collèges de représentants :

- **Les collectivités territoriales** (communes, départements, intercommunalités, région du territoire...) ont 50% des voix
- **Les usagers** (chambres de commerce et d'industrie ou d'agriculture, fédération des exploitants agricoles, de pêcheurs ou de chasseurs, représentant des propriétaires, Société du canal de Provence, associations de consommateurs et de protection de l'environnement...) ont 25% des voix
- **L'État** (représentants des préfectures, de la DREAL, de la DDTM, de la DGARS, et de l'Agence de l'eau) a 25% des voix



*La construction collective prend du temps : pour cette seconde révision du SAGE de l'Arc, elle aura duré six ans. Un jeu de société a même été inventé pour les besoins de la concertation !*

## EBF, ZEC : KEZAKO ?

**Un cours d'eau a besoin d'espace pour bien fonctionner.** Cet *Espace de bon fonctionnement* (ou EBF), lui permet de remplir l'ensemble de ses fonctions écologiques et hydrauliques : déborder naturellement, transporter ses sédiments, héberger une faune et une flore variées...

**Parmi les composantes essentielles de l'EBF, on trouve les zones d'expansion de crue (ou ZEC).** Ce sont des secteurs où la rivière peut temporairement s'étaler en période de crue, sans risque pour les personnes ou les biens. En accueillant une partie des eaux excédentaires, elles contribuent notamment à limiter le risque inondation à l'aval.



“Le climat change, les lois changent,  
le territoire change, ses besoins changent...  
C'est pourquoi régulièrement,  
il faut rediscuter, et réviser le SAGE”

Clara Stolpe, chargée de mission Politiques de l'eau

→ **Faire revenir les cours d'eau en ville:** les rendre visibles, les valoriser, les protéger, les intégrer aux projets d'aménagements, afin qu'ils puissent rendre tous leurs services à la nature et aux humains, et ainsi aider les villes à s'adapter au réchauffement climatique.

→ **Instaurer un dialogue et une solidarité entre plusieurs acteurs** (citoyens, aménageurs, acteurs publics) autour d'un objectif: protéger les cours d'eau.

Dans le détail, la révision approuvée fin décembre 2024 comprend plusieurs modifications notables du SAGE précédent:

→ Des règles différentes en matière de **gestion des eaux pluviales**, afin de favoriser les Solutions fondées sur la nature, ou SFN\*.

→ Une cartographie et des règles plus précises sur les **EBF et les ZEC\*\***.

→ L'instauration de règles d'utilisation de la ressource profonde du **multi-couche de l'Arc**.

→ Un nouvelle manière d'envisager les **rejets des stations d'épuration**, avec la mise en place de la notion de « flux admissibles » pour le cours d'eau - autrement dit, les pollutions maximales qu'il peut accepter, sans déroger à ses objectifs de qualité.

\* Voir lexique P124 \*\* Voir encadré à gauche



Découvrez  
le futur SAGE  
de l'Arc

33 communes  
concernées

8 réunions  
de la CLE  
ou de son bureau  
en 2024

## DATES CLÉS

**2001:** approbation du SAGE du bassin versant de l'Arc

**2014:** approbation du SAGE révisé

**2020:** lancement de la seconde révision du SAGE de l'Arc

**2024:** arrêt de la première version du nouveau SAGE par le CLE fin décembre

**2025:** avis favorable du comité de bassin Rhône-Méditerranée en avril

**2026:** approbation du nouveau SAGE

## ET EN 2025 ?

### Vers l'approbation du SAGE

En 2025, la première version du SAGE révisé est soumise à consultation : collectivités et assemblées locales sont invitées à donner leur avis. Une seconde version intégrant leurs retours sera ensuite soumise à la consultation du public à l'automne, en vue d'une approbation début 2026.

Au-delà des projets emblématiques, l'équipe mène chaque jour un ensemble d'actions régulières, essentielles à la bonne gestion des cours d'eau. Études préparatoires, programme en faveur de la qualité de l'eau, gestion de la ripisylve, sensibilisation des riverains et des scolaires : ces missions s'inscrivent dans la durée et traduisent notre engagement au quotidien sur le terrain.

## Nos actions du quotidien

# Découvrir la rivière, apprendre à la protéger

## DES PARCOURS RIVIÈRES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Des petits citoyens bien informés peuvent contribuer à protéger les milieux aquatiques et leur biodiversité : c'est l'idée de ces Parcours rivières pour les scolaires.



Découvrez les en vidéo !

Nous avons créé des parcours pédagogiques rivières qui s'adressent à tous les élèves de notre territoire, de la maternelle au lycée. En 2024, 73 classes rassemblant 1800 élèves y ont participé.

Lancés en partenariat avec l'Éducation nationale en 2023, les parcours pédagogiques rivières ont vocation à sensibiliser les enfants au fonctionnement des milieux aquatiques et à leur préservation. Concrètement : lors de leur première inscription, les professeurs bénéficient d'une formation, d'outils pédagogiques, d'interventions d'une association d'éducation à l'environnement, et d'une sortie avec leur classe près de la rivière. La deuxième année, l'accompagnement est allégé : les enseignants portent une partie des animations en autonomie grâce aux informations et outils fournis, et continuent d'être accompagnés par une association d'éducation à l'environnement, notamment pour la sortie en bord de rivière.

### Un succès, une amélioration constante

Deux ans après leur lancement, les Parcours rivières sont un succès : 1000 élèves en ont bénéficié en 2023-2024, et 1800 y sont inscrits en 2024-2025. Sur les 73 classes, on trouve 23 maternelles, 34 élémentaires, et 16 classes de collèges et lycées.

Les premiers bilans ont permis d'identifier des pistes d'améliorations : permettre une montée en autonomie plus progressive des professeurs en augmentant le nombre d'interventions accompagnées en deuxième année, mieux communiquer sur les outils pédagogiques disponibles. Une réflexion est aussi ouverte avec les associations qui interviennent auprès des scolaires sur l'impact de la fréquentation excessive de certaines berges.

“Une sortie pédagogique en bord de rivière offre aux élèves l'opportunité de s'immerger dans un environnement naturel, en les encourageant à observer, écouter et ressentir, pour stimuler de nouveaux apprentissages : vocabulaire de la rivière, manipulation pour comprendre le fonctionnement d'un bassin versant ou expérimentation de méthodes scientifiques d'observation.”

*Camille Lecomte, responsable du pôle Éducation & sensibilisation*

- **73 classes** participantes en 2024
- **1800 élèves,** de la maternelle au lycée

### ET EN 2025 ?

En 2025, les retours seront objectivés via un questionnaire de satisfaction ; il permettra de réétudier et ajuster les parcours pour la rentrée 2026-2027



Les élèves d'une classe de maternelle identifient les invertébrés de nos cours d'eau après une petite pêche dans le cadre d'un Parcours rivières.

# Réagir au risque inondation, bâtir des réponses durables

POUR FAIRE PREUVE DE RÉACTIVITÉ QUAND UN RISQUE EST IDENTIFIÉ



Régulièrement, nous sommes sollicités par les communes ou les usagers après l'identification d'un risque d'inondation. Dans certains cas, la réaction doit être rapide et nous lançons alors des études non planifiées.

Si le futur PAPI Menelik (voir page) qui guide l'action du pôle Inondation prévoit une multitude d'actions pour mieux gérer le risque, certains besoins surgissent au fil de l'eau, souvent sur demande des communes ou suite à un événement climatique. Le pôle s'efforce alors d'y répondre au mieux, en ajustant les priorités selon les urgences, les moyens disponibles et le calendrier de l'équipe.

## 6 études hors documents de planification

En 2024, trois études ont marqué l'année :

- l'achèvement de l'étude d'inondabilité sur la Tune à Pourrières,
- la conclusion du suivi et des retours d'expérience sur la crue de l'Arc du 13 juin 2023,
- la poursuite de l'analyse multicritères (AMC) sur la digue de Berre l'Étang, désormais intégrée au PEP Menelik.

En 2025, trois autres études sont en cours :

- la cartographie des zones inondables à Meyreuil, Gardanne, Le Tholonet et Châteauneuf-le-Rouge,
- l'étude hydraulique et d'aménagement de la Tèze à Fuveau,
- celle du vallon du Thouin, dans le quartier de Calas à Cabriès.

“Il y a toujours des besoins d'études qui surgissent hors des programmations des PEP et PAPI. Dans ces cas, nous allons chercher des financements : région, département, Agence de l'eau...”

*Florence Brachet, responsable du pôle Prévention des inondations*

## ● 6 études hors documents de planification



Une habitante de Berre l'Étang tente  
de se déplacer dans la commune inondée  
par la crue de l'Arc en janvier 1978.

# Gérer la végétation, préserver les équilibres de nos rivières

VERS UN NOUVEAU PLAN DE GESTION



En 2024, les campagnes de travaux sur la végétation ont continué sur les trois bassins versants principaux du territoire de Menelik: l'Arc, la Cadière, la Touloubre. L'étude qui vise à l'établissement d'un nouveau *Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)* harmonisé sur tout le territoire devrait voir le jour en 2026.

Chaque année, la campagne de travaux sur la végétation cible des lieux d'intervention sur les trois bassins versants, avec plusieurs types d'actions saisonnières: débroussaillage, abattage d'arbres, ramassage de déchets, enlèvements d'embâcles, de végétation invasive... Objectif: prévenir le risque inondation et assurer le bon état écologique des cours d'eau. Ces opérations sont planifiées sur 5 ans par un PPGV, qui définit les pratiques à adopter sur chaque secteur en tenant compte du contexte: état de la végétation et du risque inondation mais aussi urbanisation, fréquentation, présence de plantes invasives ou de maladies, etc.

En 2024-2025, les opérations ont continué selon les PPGV en vigueur, avec plus de 42 kilomètres traités sur le bassin de l'Arc, 27 kilomètres sur la Cadière, et des opérations plus ponctuelles sur 7,9 kilomètres de la Touloubre. La lutte contre le chancre coloré (*voir P116*) a aussi continué.

## Vers un nouveau *Plan pluriannuel de gestion de la végétation (PPGV)*

Alors que les Déclarations d'intérêt général (DIG) liées aux PPGV en vigueur arrivent à leur terme en 2026 (Arc et Cadière) et 2027 (Touloubre), Menelik a lancé une étude afin de définir le nouveau programme en intégrant dans la réflexion l'ensemble des cours d'eau du territoire. Objectif: rédiger un nouveau PPGV qui harmonise les pratiques sur tous les bassins versants, tout en promouvant des modes de gestion différenciés — donc adaptés à chaque contexte. L'élaboration du plan se poursuit en 2025, en concertation avec les élus et les services municipaux. La nouvelle DIG devrait être déposée à partir de 2026.

“Avec l'étude que nous menons, nous cherchons à avoir une gestion un peu plus fine et moins intensive de la végétation, avec un enlèvement des bois morts moins systématique. Mais pour ça, nous devons aussi communiquer, changer les représentations des gens vis-à-vis du bois flottant, car il est souvent vu comme un déchet”

Clément Lebreton, technicien de rivière du pôle Gestion de la végétation

● **Environ 45 km de cours d'eau traités en 2024**

● **480 000€ de budget**



Suivez nos travaux sur la carte interactive

● **750 ouvrages inventoriés et 800 km de cours d'eau étudiés pour établir un diagnostic du territoire**

ET EN 2025 ?

Nouveau Plan pluriannuel de gestion de la végétation fin 2025.

## LES DIG, GARANTIES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le rôle de Menelik n'est pas d'entretenir les berges des particuliers... Mais pour faire un travail de qualité sur tout le cours d'eau, il est parfois nécessaire d'intervenir sur des terrains privés ! Ainsi, nos interventions sont adossées à des Déclarations d'intérêt général, ou DIG, qui garantissent une utilisation de l'agent public pour l'intérêt général.



*Un tronc tombé en travers de la Luynes est en cours de tronçonnage afin de rétablir l'écoulement naturel de la rivière et prévenir tout risque d'obstruction.*

# Restaurer les cours d'eau, aménager l'avenir du territoire

INTERVENIR POUR REDONNER AUX COURS D'EAU L'ESPACE POUR BIEN FONCTIONNER !



S'assurer que les cours d'eau disposent de l'espace nécessaire à leur bon fonctionnement: c'est le rôle du pôle Restauration et aménagement. En 2024, 8 projets ont continué, 1 s'est achevé, et 1 a démarré.

Parfois sur demande d'une commune, parfois à notre initiative, nous intervenons régulièrement sur les cours d'eau lorsque ceux-ci sont entravés dans leur fonctionnement naturel par des ouvrages hydrauliques ou autres constructions humaines. Notre objectif: restaurer au maximum ce fonctionnement naturel, tant pour la qualité des milieux aquatiques que pour la prévention des inondations, tout en tenant compte des usages humains!

Souvent pensés en concertation avec les acteurs locaux, ces projets suivent plusieurs étapes : réflexion et conception, cadrage et études d'avant-projet, parcours réglementaire, étude de maîtrise d'œuvre, mise en œuvre et suivi. Ainsi, un projet de restauration est mené sur le long terme: il dure en moyenne de 6 à 7 ans!

## En 2024, premiers travaux achevés à Roquefavour

L'un des gros projets de restauration de l'année est celui de Roquefavour, dont la première phase s'est achevée en 2024 avec des travaux sur la digue qui ont permis de restaurer une Zone d'expansion de crue. Les concertations sur le barrage et la rive gauche continuent.

## 5 autres projets de restauration en cours

Outre Roquefavour, 5 projets déjà lancés ont continué en 2024:

**① La restauration de l'Arc dans la traversée du village des Milles.** L'étude avant-projet est terminée, et une consultation est en cours pour sélectionner un maître d'œuvre. Les travaux devraient avoir lieu courant 2026.

**② Aménagement des seuils Leclerc et Saint-Pierre** (Cadière) à Marignane. Le dossier réglementaire est en cours de réalisation, et une consultation pour sélectionner un maître d'œuvre devrait être faite courant 2025.

**③ Restauration morphologique de la Torse à Aix-en-Provence.** L'étude est en cours, et devrait se terminer mi -2026.

**④ Restauration du Raumartin aux Pennes Mirabeau.** L'étude d'avant-projet démarrera en 2025.

**⑤ Restauration de la Touloubre dans la traversée de Venelles.** L'étude d'avant-projet démarrera en 2025.

Nous avons également été sollicités par la commune de Grans pour un nouveau projet: la restauration de la Touloubre dans la traversée du village. Ce projet fera l'objet de plusieurs phases d'étude, dont la première sera lancée en 2025.



Découvrez nos projets et réalisations

**“Si les projets sont longs, c'est lié aux différentes étapes qu'ils doivent suivre mais aussi à l'ADN de Menelik: nous prenons systématiquement le temps de les soumettre aux acteurs locaux, afin d'aboutir à des solutions qui prennent en compte les éléments techniques mais aussi les usages, les habitudes, les attentes du territoire”**

Étienne Marshall, responsable pôle Restauration et aménagement

## ET EN 2025 ?

En 2025, ces différents projets continueront. Une étude ambitieuse pour la reconquête du lit moyen de l'Arc dans la plaine des Milles devrait aussi être lancée.



Un agent de Menelik en visite de chantier  
au bord de l'Arc à Aix-en-Provence.

# Contenir l'épidémie de chancre, préserver la ripisylve

ÉVACUER LES ARBRES MALADES... POUR PROTÉGÉR LES SAINS !



Découvrez le chantier en vidéo !

En 2024, notre opération de lutte contre les platanes atteints de chancre coloré s'est achevée. En tout, 173 arbres ont été abattus en deux ans, selon un protocole strict.

## 27 arbres abattus en 2024

Arrivé sur le sol français pendant la seconde guerre mondiale via des caisses de munition de la US Army, le chancre coloré est un champignon qui s'attaque aux platanes. Il est incurable, et mortel: en bloquant ses canaux de sève, il peut le tuer en quelques années. Il est en outre très contagieux: un seul arbre menace tous les platanes alentour — par contact racinaire mais aussi par l'eau, qui est un fort vecteur de transmission. La seule solution est donc d'abattre les arbres malades et leurs voisins proches, selon un protocole très strict, avant qu'ils ne contaminent les autres.

En 2023, plusieurs foyers de chancre colorés avaient été identifiés sur le territoire de Menelik. Après des études préalables, 180 arbres avaient été ciblés pour être abattus: 146 l'avaient été en 2023, et 27 l'ont été en 2024, soit un total de 173. Pour les 7 arbres restants, nous n'avons pas pu obtenir les autorisations des propriétaires.

## Continuer notre surveillance !

Il n'est pas prévu de planter de nouveaux arbres sur les sites ciblés: notre objectif est d'observer la manière dont la végétation reprend ses droits, et de n'intervenir qu'en cas de besoin. Enfin, bien que l'opération soit terminée, nous restons en alerte: le chancre continue à circuler sur notre territoire, et notre surveillance continue.

“Nous allons continuer nos visites sur les sites ciblés, pour voir si les platanes situés près des arbres abattus ne montrent pas de signes de contamination par le chancre coloré”

*Pascal Berbain, responsable pôle Gestion de la végétation*

● **173 coupes sanitaires, dont 27 arbres abattus en 2024**

● **Coût total de l'opération : 225 000€**

ET EN 2025 ?

Surveillance et replantations si besoin



D'importants moyens humains et techniques sont mobilisés pour mener les coupes sanitaires des platanes atteints du chancre coloré avec la plus grande rigueur. L'objectif: limiter au maximum les risques de contamination du milieu naturel.

# Cultiver autrement, préserver durablement les cours d'eau

UNE DÉMARCHE POUR ENCOURAGER LES AGRICULTEURS À PROTÉGER LES COURS D'EAU



Initiés en 2021, les Paiements pour services environnementaux (PSE) ont continué en 2024, avec plusieurs aménagements réalisés pour un budget de 138 000€ reversés aux agriculteurs.

Les PSE sont une initiative de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Portés localement par Menelik, ils consistent à inciter financièrement les agriculteurs du bassin de l'Arc à réduire les impacts de leur activité sur la ripisylve et la qualité de l'eau. Concrètement, nous les accompagnons financièrement et techniquement pour la mise en place de deux types d'actions :

- **Des aménagements** de leurs parcelles pour en restaurer la biodiversité : restauration des ripisylves, création de haies, de pierriers, etc.
- **Un changement de leurs pratiques agricoles** : baisse de l'utilisation des fertilisants ou herbicides, allongement des rotations, augmentation de la couverture des sols.

## Quelles évolutions en 2024 ?

2024 marque la troisième année du dispositif. 31 agriculteurs engagés ont poursuivi leurs objectifs :

- **Côté aménagements**, un pierrier a été créé, une vingtaine de nouvelles ruches installées, 228 mètres de murets construits. 8 exploitations ont semé des mélanges mellifères sur leurs parcelles, et 300 mètres de haies ont été plantés. En tout, depuis le début de la démarche, 4700 mètres de ripisylve sont en cours de renaturation.
- **Côté pratiques agricoles**, 11 exploitants n'ont pas utilisé d'azote en 2024 — ou à de très faibles doses — et 17 ont fortement réduit, voire supprimé leur utilisation d'herbicide.

Un comité technique s'est aussi réuni en novembre 2024, pour un bilan de mi-parcours visant à informer les participants des aménagements créés sur le bassin, des changements de pratiques et des évolutions sur le suivi de qualité de l'eau.

“Les agriculteurs sont contents de la souplesse du dispositif et de l'accompagnement.

La vraie difficulté, c'est de trouver le temps pour adapter leurs pratiques, avec les incertitudes liées au marché et au climat.”

*Elsa Cluzel, chargée de mission Pollutions diffuses*

- **4700 mètres de berges renaturées**
- **730 mètres de haies et arbres plantés**
- **8 jachères mellifères semées**
- **31 exploitants dans la démarche**

## ET EN 2025 ?

L'accompagnement technique des PSE devrait se terminer à la fin de l'année 2025 — avec les derniers paiements en 2026. Pour la suite, Menelik étudie la possibilité de prolonger le dispositif en cas de nouvel appel à projet de l'agence de l'eau.



Découvrez cette action !

## QUEL IMPACT DES PSE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ?

La qualité de l'eau peut varier pour de multiples raisons, il est donc difficile d'évaluer avec précision l'impact des PSE. Ce que l'on sait, en revanche, c'est que les mesures prises par les agriculteurs contribuent à l'améliorer de plusieurs manières : en limitant les pesticides qui y ruissent, en favorisant une végétation qui fait office de filtre, etc. Et c'est déjà ça de gagné



# Lexique

## Bon état des cours d'eau

— Un cours d'eau sans traces de substances toxiques, s'écoulant naturellement et accueillant une biodiversité riche et variée est considérée en bon état.

## Continuité écologique

— La continuité écologique garantit le passage des poissons et des sédiments à travers les cours d'eau et autres milieux aquatiques.

**Crue** — Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale d'un niveau d'un cours d'eau, liée à une augmentation du débit. La crue ne se traduit pas toujours par un débordement du lit mineur.

**Déclaration d'intérêt général (DIG)** — Procédure administrative instituée par la Loi sur l'eau qui permet à un maître d'ouvrage public d'entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, visant notamment l'aménagement et la gestion de l'eau sur les cours d'eau non domaniaux, parfois en cas de carence des propriétaires.

**Embâcle** — Obstruction du lit d'un cours d'eau, par amoncellement anormal de glace flottante ou de débris divers (bois, sédiments, etc.).

## Espace de bon fonctionnement (EBF)

— Espace dont un cours d'eau a besoin pour assurer l'ensemble de ses fonctions naturelles: morphologique (en lien avec le transit sédimentaire (graviers, sable), la qualité des habitats aquatiques ...), hydraulique (associée au bon écoulement des eaux, y compris lorsqu'elles débordent), hydrogéologique (connexion avec les nappes), biogéochimique (en lien avec la qualité des eaux) et biologique (support de biodiversité), mais aussi paysagère (cadre de vie).

## Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

— Compétence confiée aux collectivités territoriales pour assurer la gestion intégrée des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

## Gestion intégrée des cours d'eau

— Mode de gestion qui vise à satisfaire tous les usages liés au cours d'eau et à la préservation d'un fonctionnement naturel de la rivière, en considérant tous les compartiments de l'hydro-système, y compris les activités humaines, comme une entité cohérente et indissociable.

## Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) / Programme d'études préalables (PEP ou PAPI d'intention)

— Outils de contractualisation entre l'État et les collectivités permettant de subventionner sur une durée donnée une politique globale de gestion du risque d'inondation.

**Ripisylve** — Forêt de bord de cours d'eau. Elle assume des fonctions essentielles comme: stabiliser les berges, ralentir les écoulements en cas de crue, filtrer les eaux, offrir de l'ombre (limiter l'augmentation de la température de l'eau) héberger la faune...

## Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

— Outil de planification et de gestion de l'eau ayant une portée réglementaire à l'échelle d'un bassin versant. Élaboré de manière concertée par les acteurs locaux, il assure une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

## Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

— Document de planification élaboré à l'échelle de grands bassins hydrographiques, définissant les orientations et les objectifs de gestion de l'eau pour une période donnée.

## Solutions fondées

**sur la nature** — Aménagements ou pratiques qui s'inspirent du fonctionnement des écosystèmes pour répondre aux enjeux environnementaux. En matière de gestion des eaux pluviales, cela peut consister à créer des noues végétalisées, désimperméabiliser des sols, restaurer des zones humides ou replanter des haies. Ces solutions permettent de ralentir, infiltrer, filtrer ou stocker naturellement l'eau, tout en améliorant la biodiversité et le cadre de vie.

## Trame verte et bleue (TVB)

— Outil de préservation de la biodiversité constituant un levier d'aménagement du territoire identifié par les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique. La trame « verte » fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la trame « bleue » aux réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, étangs, tourbières). La TVB est un ensemble de continuités écologiques permettant le déplacement de populations d'espèces.

**Trame turquoise** — Espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Ce sont des espaces de transition entre les milieux aquatiques et terrestres

## Zone d'expansion de crue (ZEC)

— Espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Le stockage momentané des eaux écrète la crue en étalant sa durée d'écoulement. Ce stockage participe au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

Menelik est administré par un comité syndical qui valide les orientations stratégiques et les projets à mener. Il est composé de 37 élus titulaires et 36 élus suppléants désignés pour représenter les 2 collectivités membres — la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Agglomération Provence Verte — et les 57 communes du territoire.

Et derrière chaque décision, il y a une équipe qui conçoit, porte, met en œuvre...

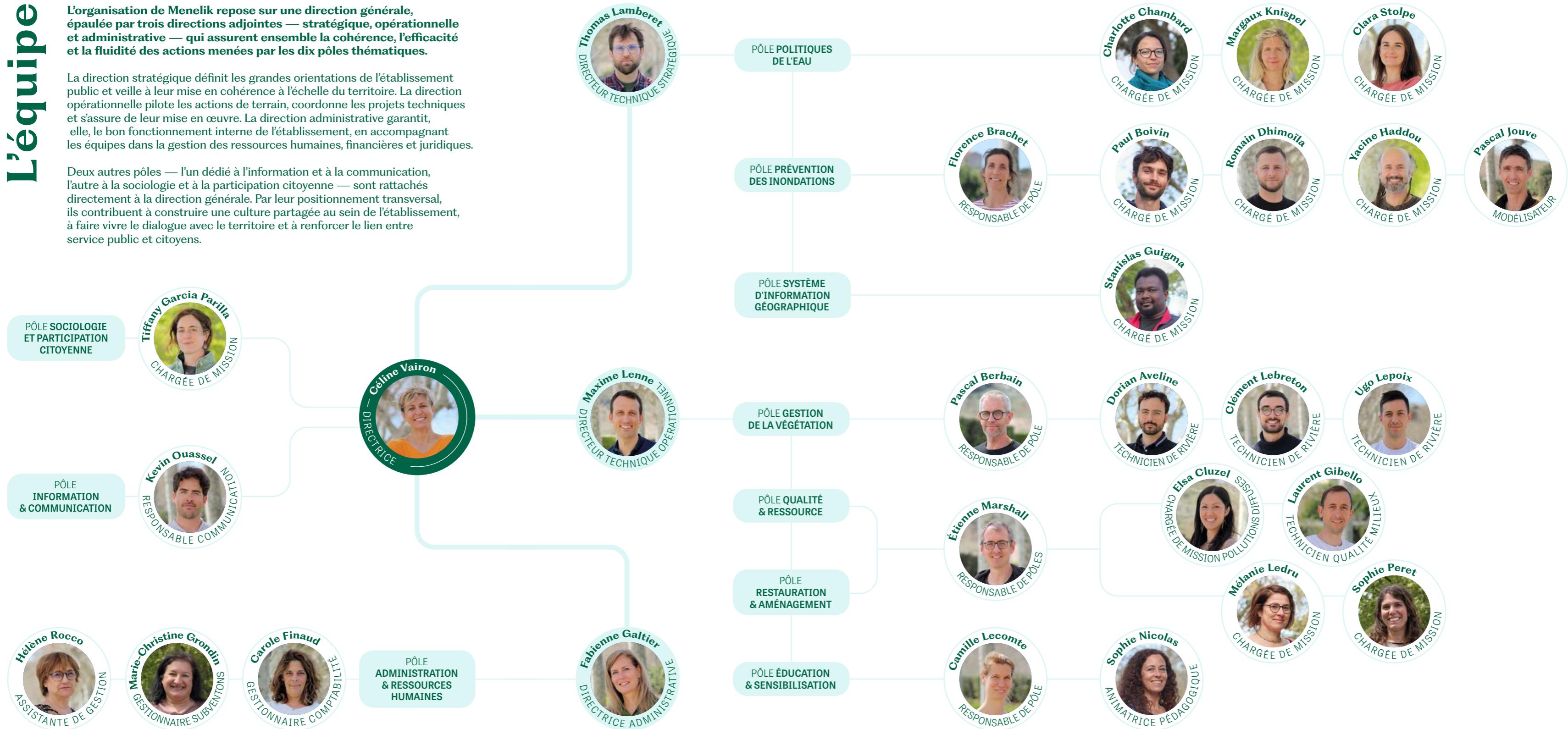
↓ **On vous présente l'équipe ?**

# L'équipe

L'organisation de Menelik repose sur une direction générale, épaulée par trois directions adjointes — stratégique, opérationnelle et administrative — qui assurent ensemble la cohérence, l'efficacité et la fluidité des actions menées par les dix pôles thématiques.

La direction stratégique définit les grandes orientations de l'établissement public et veille à leur mise en cohérence à l'échelle du territoire. La direction opérationnelle pilote les actions de terrain, coordonne les projets techniques et s'assure de leur mise en œuvre. La direction administrative garantit, elle, le bon fonctionnement interne de l'établissement, en accompagnant les équipes dans la gestion des ressources humaines, financières et juridiques.

Deux autres pôles — l'un dédié à l'information et à la communication, l'autre à la sociologie et à la participation citoyenne — sont rattachés directement à la direction générale. Par leur positionnement transversal, ils contribuent à construire une culture partagée au sein de l'établissement, à faire vivre le dialogue avec le territoire et à renforcer le lien entre service public et citoyens.





## Veillons ensemble !

MENELIK-EPAGE.FR

*Menelik est financé par ses adhérents:  
la Métropole Aix-Marseille-Provence  
et l'Agglomération Provence Verte.*

**Les 57 communes du territoire  
sont représentées :**

Aix-en-Provence, Aurons, Beaurecueil,  
Belcodène, Berre-l'Étang, Bouc-Bel-Air,  
Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge,  
Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux,  
Coudoux, Éguilles, Ensuès-la-Redonne,  
Eyguières, Fuveau, Gardanne, Gignac-la-Nerthe,  
Grans, Gréasque, Istres, La Barben,  
La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lambesc,  
Lançon-Provence, Le Rove, Le Tholonet,  
Les Pennes-Mirabeau, Marignane, Martigues,  
Meyreuil, Mimet, Miramas, Pélissanne, Peynier,  
Pourcieux, Pourrières, Puyloubier, Rognac, Rognes,  
Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat,  
Saint-Chamas, Saint-Marc-Jaumegarde,  
Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Savournin,  
Saint-Victoret, Salon-de-Provence,  
Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues,  
Velaux, Venelles, Ventabren, Vernègues, Vitrolles.

*Les projets et actions sont également  
soutenus par : l'Etat, l'Agence de l'eau  
Rhône Méditerranée Corse,  
la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et le Département des Bouches-du-Rhône.*



*Directrice de la publication — Céline Vairon  
Conception et coordination — Kévin Ouassel  
Rédaction — Julie Desbiolles  
Photographies — Jean-Pierre Vallorani, Kévin Ouassel  
Conception graphique — Studio Jaune Sardine  
Impression — CCI*